

Insee Conjoncture

Occitanie



N° 8

Mai 2017

Le bilan économique Embellie de l'économie régionale en 2016

Les différentes analyses de ce bilan économique 2016 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Draaf, Dreal et Pôle emploi. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
Embellie de l'économie régionale en 2016	
Contexte national	5
L'économie française accélère à peine en 2016	
Emploi salarié	6
La reprise de l'emploi salarié privé se confirme en 2016	
Chômage	10
Le taux de chômage poursuit sa baisse amorcée en 2015	
Démographie d'entreprises	14
Hausse des créations et baisse des défaillances	
Agriculture	17
Une conjoncture plus difficile qu'en 2015	
Construction et marché de l'immobilier	19
Une reprise concentrée sur Toulouse et Montpellier	
Tourisme	22
La fréquentation touristique augmente pour la deuxième année consécutive	
Transport	26
Nouvelle hausse du trafic en 2016	
Aéronautique et spatial	30
Année record pour les constructeurs, la chaîne d'approvisionnement sous tension suit la cadence	
Financement de l'économie	34
En 2016, les crédits alloués aux entreprises retrouvent de la vigueur, les crédits à l'habitat restent robustes	
Définitions	37

Synthèse régionale

Embellie de l'économie régionale en 2016

Après s'être redressée en 2015, l'économie française continue sa croissance sur le même rythme en 2016. L'emploi salarié marchand progresse solidement en France métropolitaine. L'Occitanie est la deuxième région de métropole où la hausse de l'emploi privé est la plus forte en 2016, derrière les Pays de la Loire. La hausse de l'emploi régional est portée essentiellement par le secteur tertiaire, mais l'industrie y contribue également. Le taux de chômage diminue, même s'il touche encore 11,6 % des actifs en Occitanie fin 2016.

Camille Fontès-Rousseau, Insee Occitanie

En 2016 en Occitanie, 23 800 emplois supplémentaires sont créés dans le secteur marchand non agricole. Après la reprise de 2015 (+ 1,2 %), l'emploi salarié privé accélère en 2016 (+ 2,0 %). Cette hausse est plus forte qu'en moyenne en France métropolitaine (+ 1,2 %).

Cependant l'évolution est hétérogène sur le territoire régional : la Haute-Garonne concentre les deux tiers des créations nettes d'emploi (pour 33 % de l'emploi salarié marchand non agricole), l'Hérault en génère un cinquième (respectivement 19 %). À l'opposé, le département des Hautes-Pyrénées perd des emplois, de façon continue depuis six ans.

Croissance de l'emploi tertiaire, de l'intérim et de l'industrie

Les services marchands (hors intérim) sont à l'origine de 59 % des créations nettes, alors qu'ils représentent moins de la moitié de l'emploi régional. Les services aux entreprises sont le sous-secteur le plus dynamique, suivis de l'hébergement-restauration et de l'information et communication. Dans l'hébergement-restauration, la croissance de l'emploi est liée à la bonne tenue de la fréquentation touristique au niveau régional.

L'emploi accélère également dans le secteur du commerce, qui explique 20 % des créations régionales.

Le recours à l'intérim s'intensifie : avec 44 200 salariés fin 2016, l'emploi intérimaire retrouve le niveau atteint en 2007, juste avant la crise. Les principaux secteurs utilisateurs sont les activités tertiaires, l'industrie, mais aussi la construction où la reprise de l'emploi intérimaire se confirme (+ 8 % en 2016).

L'industrie crée des emplois en Occitanie, au rythme accéléré par rapport à 2015 de 0,7 % en 2016. La hausse est continue dans la région depuis 2011, alors qu'au niveau métropolitain les destructions d'emploi industriel se poursuivent (- 0,8 %

en 2016). L'industrie régionale est tirée par le fort dynamisme de la fabrication de matériels de transport, qui comprend la construction aéronautique et spatiale.

Tensions sur la production aéronautique et spatiale

Le contexte de croissance record du trafic aérien en 2016 favorise l'activité des grands constructeurs mondiaux, Airbus et Boeing, mais aussi celle des producteurs plus petits implantés dans l'ancienne région Midi-Pyrénées. Face à l'augmentation des cadences de production chez les avionneurs, la tension augmente dans les entreprises de la chaîne d'approvisionnement. Leur taux d'utilisation des capacités de production atteint 89 % dans l'ancienne région Midi-Pyrénées. Malgré ces tensions et les difficultés rencontrées par certains segments du marché (hélicoptères, avions d'affaires), la filière aéronautique régionale poursuit son développement dans la région.

L'activité spatiale connaît également de bons résultats en 2016. Le carnet de commandes des constructeurs de satellites présents à Toulouse se renforce. Dans la chaîne d'approvisionnement spatiale, l'activité progresse aussi en 2016 selon les chefs d'entreprise interrogés dans l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest.

Reprise de la construction de logements

La reprise de la construction se confirme dans la région avec 44 000 logements commencés en 2016. La hausse concerne en premier lieu le logement collectif : les mises en chantier d'appartements progressent de plus de 30 % depuis le point bas de 2014. Le segment du logement individuel progresse également, mais dans une moindre mesure. Parallèlement aux mises en chantier, le nombre de permis de construire accordés augmente en 2016. Cependant la relance de l'activité est concentrée principalement en

Haute-Garonne et dans l'Hérault. Le parc de logements sociaux, déficitaire dans la région, rattrape progressivement son retard.

En lien avec la reprise de la construction de logements, les pertes d'emploi dans le secteur de la construction ralentissent nettement, pour la première fois depuis huit ans.

Une année difficile pour l'agriculture

En 2016, les filières animales sont lourdement marquées par les crises : crise laitière, baisse du cours des bovins liée à l'abondance de l'offre, fièvre catharrhale ovine et grippe aviaire. Stable sur le bassin Sud-Ouest, la production viticole est en retrait de 10 % sur le bassin Languedoc-Roussillon en raison de la sécheresse de fin d'été. Cependant, la qualité des vins s'annonce bonne. La récolte de céréales, en hausse par rapport à 2015 et de qualité, a du mal à se valoriser. En revanche, la conjoncture est bien orientée pour la production et la commercialisation des fruits et légumes.

Diminution du taux de chômage

Le dynamisme de l'emploi régional favorise la baisse du taux de chômage : il diminue de 0,4 point en 2016. Le chômage affecte encore 11,6 % de la population active en Occitanie, soit le deuxième rang des régions métropolitaines les plus touchées. Le taux de chômage recule ou se maintient dans tous les départements occitans.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi se stabilise dans la région. L'amélioration concerne avant tout les moins de 25 ans. La demande d'emploi des 50 ans ou plus augmente encore, mais à un rythme moindre. La déclinaison du plan 500 000 formations en Occitanie a permis de proposer 30 000 places de formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi. ■

Contexte national

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

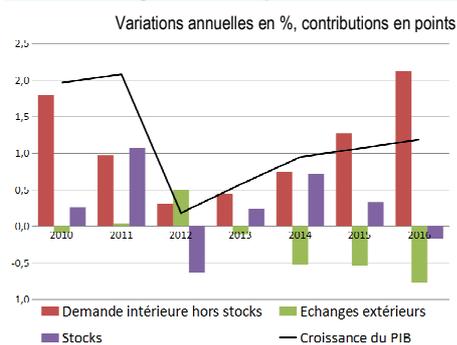
La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,0 % après + 3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011. (figure 1).

1 Le dynamisme de la demande intérieure est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour - 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (- 0,8 point contre - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

L'emploi total accélère

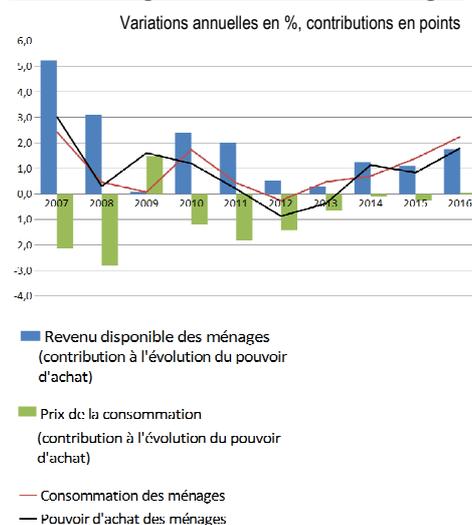
L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui

enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+ 1,7 % après + 1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+ 1,8 % après + 0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (figure 2).

2 Le regain de pouvoir d'achat a permis aux ménages de consommer davantage



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi salarié

La reprise de l'emploi salarié privé se confirme en 2016

En 2016, l'emploi salarié privé continue de progresser en Occitanie, confirmant la résistance de l'emploi dans la région. Le rythme de croissance régional est plus soutenu qu'en France métropolitaine. Les emplois tertiaires sont toujours dynamiques : l'essentiel des créations nettes ont lieu dans les services marchands, l'intérim et le commerce. Les pertes d'emploi dans la construction ralentissent nettement. L'emploi industriel résiste en Occitanie. Cependant ces évolutions sont hétérogènes sur le territoire, la Haute-Garonne regroupant les deux tiers des créations d'emploi régionales.

Dominique Fiche, Direccte Occitanie, Camille Fontès-Rousseau, Insee Occitanie

Fin 2016 en Occitanie, 1 192 100 personnes sont salariées des secteurs marchands non agricoles hors particuliers employeurs. Ce champ couvre un peu plus de la moitié (52 %) des emplois de la région. Les salariés des particuliers employeurs ne représentent que 1 % de l'emploi régional. Les autres salariés exercent leur activité surtout dans les secteurs principalement non marchands (administration, enseignement, santé et action sociale pour 32 %) ; 1 % travaillent dans l'agriculture. Les non salariés représentent 14 % de l'emploi total dans la région.

L'emploi salarié privé confirme sa reprise en Occitanie : il augmente de 2,0 % en 2016, après +1,2 % en 2015. La région renoue ainsi avec un rythme de croissance à hauteur de celui observé au milieu des années 2000 (+1,6 % par an en moyenne entre 2002 et 2007), avant la crise économique et financière. La région crée 23 800 emplois supplémentaires en 2016. Il s'agit de la seconde plus forte hausse des régions métropolitaines, derrière les Pays de la Loire (*figure 1*). En France métropolitaine, l'emploi salarié progresse de 1,2 % en 2016 dans les secteurs principalement marchands.

L'emploi tertiaire toujours dynamique

Avec 13 900 salariés supplémentaires en 2016, les services marchands (hors intérim) concentrent la majeure partie des créations d'emploi de la région. L'emploi accélère encore dans ce secteur en 2016 : +2,5 %, après +1,9 % en 2015. Excepté les activités financières, où l'emploi est presque stable, la croissance concerne l'ensemble des sous-secteurs d'activité. Les créations nettes sont les plus importantes dans les services aux entreprises (+6 200 salariés), suivis de l'hébergement - restauration (+2 700) et de l'information et communication (+2 000) (*figure 2*). L'emploi progresse aussi nettement dans les transports (+1 900 salariés), après quatre années de croissance modérée. En métropole, l'emploi dans les services

marchands (hors intérim) augmente à un rythme plus modéré : +1,8 % en 2016.

De même que dans les services marchands, l'emploi salarié dans le commerce accélère en Occitanie : +1,9 % en 2016, après +1 % l'année précédente. Cela représente une création nette de 4 700 emplois en 2016. La croissance de l'emploi dans le commerce en Occitanie est supérieure à celle observée en moyenne en France métropolitaine (+0,7 % en 2016).

Nouvelle hausse de l'intérim

L'emploi intérimaire progresse fortement pour la deuxième année consécutive : +9,7% en 2016, après +8,2 % (*figure 3*). Comme en 2015, tous les secteurs sont concernés par cette amélioration, mais pas dans les mêmes proportions. Ainsi, l'intérim gagne 15 % dans le tertiaire, qui devient de ce fait le premier grand secteur employeur d'intérimaires. Sur les 15 000 intérimaires en équivalent temps plein (ETP) travaillant dans le tertiaire, un quart sont employés dans le transport et l'entreposage (+17 %), un autre quart dans le commerce (+11 %), près d'un autre quart dans les activités scientifiques et techniques ainsi que les services administratifs et de soutien (+25 %). L'intérim ne recule que dans les activités pour la santé humaine en 2016 (-6%).

Environ 14 000 intérimaires en ETP travaillent dans des établissements industriels, en légère progression pour la troisième année consécutive. La fabrication de matériels de transport emploie près de 3 000 intérimaires, essentiellement dans la construction aéronautique : ce secteur est en hausse constante depuis 2010 et a permis la création d'un millier d'emplois depuis le début de la crise. Les industries agroalimentaires ont également recours à l'intérim à hauteur de 2 800 ETP, soit 100 de plus qu'en 2015 malgré la grippe aviaire. L'emploi intérimaire progresse également assez nettement dans la

métallurgie (+10 %). Depuis le début de la crise, l'intérim industriel a perdu 1 200 emplois en ETP, tous les secteurs étant impactés, exceptés les IAA et l'aéronautique.

L'embellie se confirme dans la construction avec une hausse de 8 % de l'intérim qui atteint 10 900 personnes en ETP (800 intérimaires supplémentaires en 2016). Depuis le début de la crise, la construction est toutefois en repli de 21 % avec près de 3 000 emplois d'intérimaires supprimés. L'intérim dans la construction évolue de la même façon en Occitanie qu'au niveau métropolitain, que ce soit en 2016 ou depuis le début de la crise. La région s'en sort mieux sur le long terme pour l'intérim industriel, mais également pour le commerce.

Progression de l'industrie régionale

En 2016, l'emploi industriel progresse de 0,7 % en Occitanie (+1 500 emplois) (*figure 4*), tandis qu'au niveau métropolitain les pertes d'emploi dans ce secteur se poursuivent (-0,8 %). Dans la région, la reprise de l'emploi industriel depuis 2011 est due au dynamisme de la fabrication de matériels de transport, qui inclut la construction aéronautique et spatiale. Ce sous-secteur a progressé en moyenne de 3,7 % par an entre 2010 et 2016, soit 9 000 emplois supplémentaires sur la période. La croissance est moindre en 2016 dans l'agroalimentaire et dans la fabrication d'autres produits industriels. L'emploi diminue dans la fabrication de produits électriques et électroniques et dans l'énergie, eau et traitement des déchets.

Point bas pour le secteur de la construction

Pour la première fois depuis huit ans, les pertes d'emploi dans le secteur de la construction sont minimales en Occitanie : -300 salariés en 2016 (-0,3 %), contre 3 000 destructions d'emploi par an en

moyenne entre 2009 et 2015. Le secteur, qui a perdu au total plus de 21 000 emplois dans la région depuis le début de la crise, semble avoir atteint un point bas. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, les pertes d'emploi diminuent également en 2016, mais de façon moins marquée (- 0,8 %).

Hétérogénéité entre les départements

L'évolution de l'emploi est loin d'être homogène sur le territoire d'Occitanie. Avec 15 400 emplois salariés supplémen-

taires en 2016, la Haute-Garonne génère les deux tiers des créations nettes de la région, alors que le département représente un tiers des effectifs régionaux. La forte croissance en Haute-Garonne (+ 4,0 % par rapport à 2015) porte sur l'ensemble des secteurs (*figure 5*). L'Hérault génère près d'un cinquième des créations d'emploi d'Occitanie (+ 4 200 salariés), ce qui est proportionnel à son poids dans l'emploi régional. La croissance dans ce département est tirée essentiellement par les services marchands (hors intérim). L'emploi est également dynamique dans le

Tarn-et-Garonne et dans le Gard, soutenu par les services marchands et la hausse du recours à l'intérim. Il progresse dans une moindre mesure dans l'Aude, le Gers, le Tarn et les Pyrénées-Orientales. Dans le Lot, l'Aveyron, en Ariège et en Lozère, l'emploi salarié est quasiment stable, ou diminue légèrement. En revanche, le département des Hautes-Pyrénées continue de perdre des emplois (- 400 en 2016), et ce dans tous les secteurs à l'exception du commerce. ■

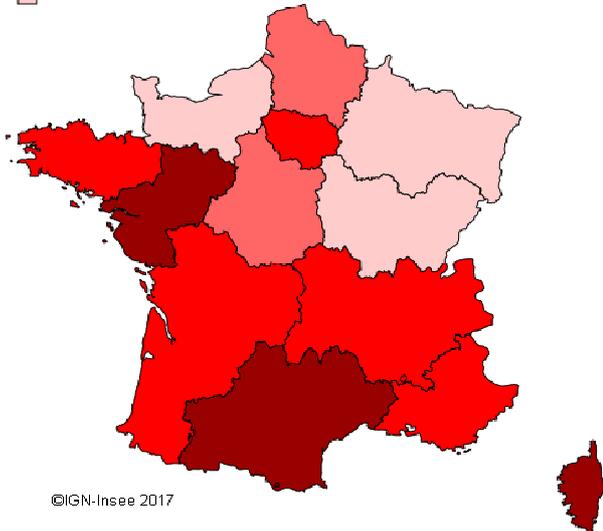
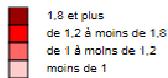
Pour en savoir plus

- « L'emploi salarié marchand poursuit sa hausse au 4^e trimestre 2016 », *Insee Conjoncture Occitanie n° 7*, avril 2017
- Bilan du marché du travail 2016 - région Occitanie, publication conjointe Direccte et Pôle emploi Occitanie, à paraître

1 Évolution régionale de l'emploi salarié

France métropolitaine : 1,2 %

Glissement annuel 2016-2015 (en %)



©IGN-Insee 2017

Note : données CVS.
Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

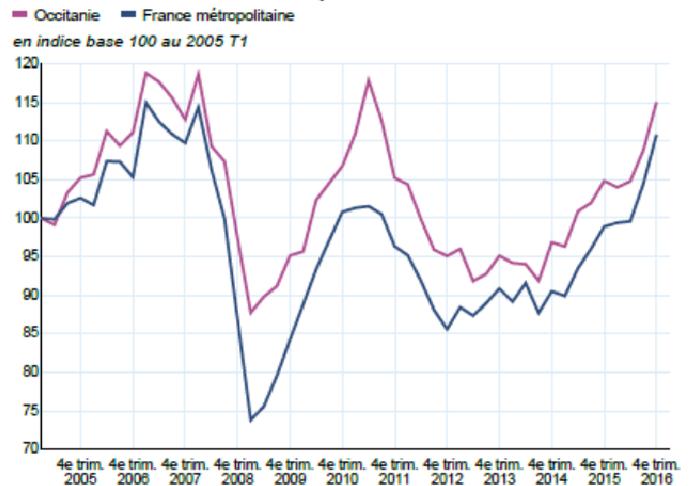
2 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité NAF rév. 2 2008	2016 T4 (en milliers)		Glissement annuel (en %)		Glissement annuel moyen 2015/2010 ⁽¹⁾ (en %)	
	Occitanie	France métropolitaine	Occitanie	France métropolitaine	Occitanie	France métropolitaine
Industrie	220,2	+ 0,7	- 0,8	+ 0,6	- 0,9	
Industrie agro-alimentaire	41,6	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,2	- 0,1	
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	31,2	- 1,3	- 1,6	+ 1,0	+ 0,3	
Biens d'équipement	23,1	- 0,5	- 2,0	- 0,6	- 1,2	
Matériels de transport	45,7	+ 3,0	- 1,1	+ 3,9	- 0,7	
Autres branches industrielles	78,6	+ 0,4	- 0,7	- 0,7	- 1,5	
Construction	108,4	- 0,3	- 0,8	- 2,5	- 1,9	
Tertiaire marchand	863,5	+ 2,7	+ 2,0	+ 0,8	+ 0,6	
Commerce	253,7	+ 1,9	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,2	
Transports	96,3	+ 2,0	+ 0,8	+ 0,5	- 0,1	
Hébergement-restauration	84,2	+ 3,4	+ 2,1	+ 1,3	+ 1,2	
Information - communication	48,1	+ 4,4	+ 3,1	+ 1,8	+ 0,6	
Services financiers	51,7	- 0,1	+ 1,0	+ 1,2	+ 0,6	
Services immobiliers	17,1	+ 2,2	+ 0,7	- 0,9	- 0,1	
Services aux entreprises	194,0	+ 3,3	+ 2,1	+ 1,8	+ 1,5	
Services aux ménages	74,1	+ 1,1	+ 1,9	+ 0,6	+ 0,5	
Intérim	44,2	+ 9,7	+ 12,0	- 0,4	- 0,4	
Total	1 192,1	+ 2,0	+ 1,2	+ 0,4	+ 0,0	

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

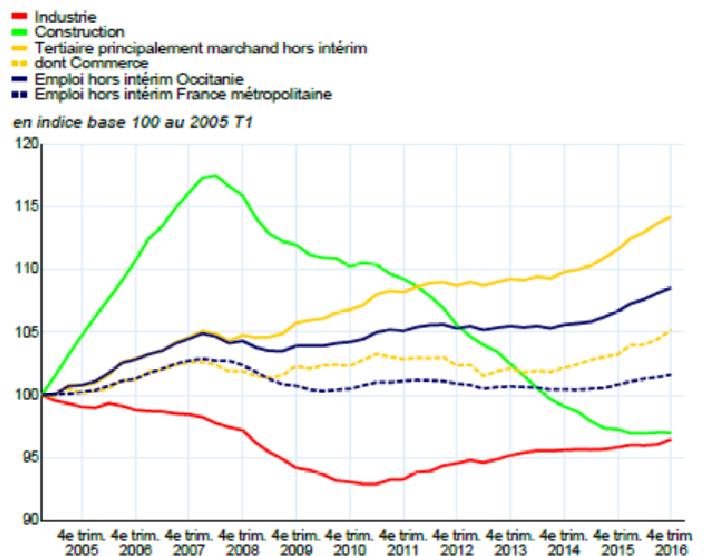
3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Occitanie



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

5 Emploi salarié par département et par secteur

	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel (en %)					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont commerce	dont intérim	
Ariège	23,9	- 0,7	- 1,1	+ 0,4	- 0,6	+ 0,6	- 0,1
Aude	55,7	- 0,8	- 3,7	+ 2,3	+ 2,2	- 1,6	+ 1,2
Aveyron	54,4	- 0,5	+ 0,9	+ 0,1	+ 1,3	- 11,0	+ 0,0
Gard	123,1	+ 1,3	- 0,2	+ 1,7	+ 0,5	+ 9,1	+ 1,4
Haute-Garonne	403,1	+ 1,5	+ 2,0	+ 4,9	+ 4,1	+ 27,5	+ 4,0
Gers	29,7	- 0,3	- 2,6	+ 2,0	+ 1,3	+ 16,4	+ 1,1
Hérault	230,0	+ 0,9	+ 1,1	+ 2,1	+ 1,4	- 10,0	+ 1,9
Lot	31,6	+ 0,7	- 2,8	+ 0,5	- 1,6	+ 20,3	+ 0,2
Lozère	12,1	- 2,1	- 2,9	+ 0,6	- 0,6	- 16,3	- 0,5
Hautes-Pyrénées	41,3	- 0,8	- 6,3	- 0,3	+ 1,2	- 2,7	- 1,0
Pyrénées-Orientales	79,1	- 1,2	- 2,5	+ 1,3	+ 1,6	+ 4,7	+ 0,6
Tarn	65,3	+ 1,2	- 1,0	+ 1,3	+ 2,4	- 0,0	+ 1,0
Tarn-et-Garonne	42,7	+ 0,5	- 4,4	+ 3,2	+ 1,2	+ 12,6	+ 1,8
Occitanie	1 192,1	+ 0,7	- 0,3	+ 2,7	+ 1,9	+ 9,7	+ 2,0

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

Chômage

Le taux de chômage poursuit sa baisse amorcée en 2015

En 2016, le taux de chômage en Occitanie fléchit pour la deuxième année consécutive en lien avec le dynamisme de l'emploi. Cependant il atteint encore 11,6 % de la population active, contre 9,7 % en France métropolitaine.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi se stabilise dans la région, après huit années de hausse. L'amélioration concerne en premier lieu les jeunes, la demande d'emploi des seniors continue de progresser mais à un rythme ralenti. Le chômage de longue durée diminue, sous l'effet du redémarrage de l'activité et des actions de formation. La déclinaison régionale du plan 500 000 formations a permis de proposer 30 000 places de formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi en Occitanie par rapport à 2015. En revanche, le chômage de très longue durée (trois ans ou plus) augmente encore. Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé baisse en 2016. Les entreprises ont moins recours à l'activité partielle, excepté dans l'agriculture touchée par la grippe aviaire.

Aline Segala (Pôle emploi), Dominique Fiche (Directe), Camille Fontès-Rousseau (Insee)

La demande d'emploi se stabilise en 2016

Fin 2016, 570 800 demandeurs d'emploi (catégories A,B,C) sont inscrits à Pôle emploi en Occitanie, soit 600 de plus en une année (+ 0,1 %) (*figure 1*). Cette stabilisation de la demande d'emploi met fin à huit années consécutives de hausse, durant lesquelles la demande d'emploi a augmenté de 84,3 % (261 100 demandeurs d'emploi supplémentaires en neuf ans dans la région). Durant toute l'année 2016, les variations ont été faibles, la stabilisation étant observée autant sur le premier semestre que sur le second. L'évolution constatée en 2016 au niveau de la France métropolitaine est du même ordre, avec un repli de 0,1 % sur l'année pour les demandeurs d'emploi des catégories A B C. Depuis le début de la crise, la hausse est plus importante en Occitanie qu'en moyenne en métropole (+ 78,9 %), en lien avec une forte hausse de la population active dans la région.

Cette stabilisation globale de la demande d'emploi en Occitanie traduit en fait un recul du nombre de demandeurs d'emploi sans activité (- 2,9 % pour la catégorie A), à l'inverse de ceux ayant exercé une activité réduite durant le mois en cours (+ 6,5 % pour les catégories B C). Cette évolution contrastée est typique des périodes de redémarrage de l'activité économique, les entreprises ayant tendance à recruter des intérimaires et des contrats de courte durée dans un premier temps, avant parfois de procéder à des recrutements en CDI.

Net recul de la demande d'emploi des jeunes...

Comme les années précédentes, la demande d'emploi des seniors évolue

moins favorablement que celle des jeunes ou de la tranche d'âge intermédiaire. On dénombre ainsi 141 800 demandeurs d'emploi d'au moins 50 ans fin 2016, soit 5,4 % de plus que fin 2015 et surtout le double de fin 2007. Cette année confirme toutefois la moindre dégradation constatée depuis plusieurs années puisque, depuis 2011, la hausse de la demande d'emploi des seniors ralentit. Pour les jeunes, l'amélioration est en revanche marquée avec une seconde année consécutive de repli de la demande d'emploi (- 6,1 % pour les moins de 25 ans en 2016, + 51,7 % depuis le début de la crise fin 2007). Les 25-49 ans sont eux aussi moins nombreux en recherche d'emploi fin 2016 que fin 2015, en léger repli de 0,5 % après huit années consécutives de progression d'au moins 4 % par an (+ 66,6 % sur la période).

Si la demande d'emploi masculine recule de 0,5 %, celle des femmes continue à progresser de 0,7 %. L'écart est particulièrement important en 2016 pour les 25-49 ans avec un écart défavorable pour les femmes de 1,5 point.

Depuis le début de la crise, les femmes demeurent toutefois moins impactées que les hommes par la forte montée de la demande d'emploi (+ 72,8 % contre + 98,0 % pour les hommes), la crise ayant davantage touché des secteurs employeurs de main-d'œuvre masculine (industrie, construction...).

... mais aussi de la demande d'emploi de longue durée

Plus de 245 000 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an en Occitanie fin 2016, soit 43 % de demandeurs d'emploi de longue durée. Cette proportion est en repli (44 % fin 2015) après avoir constamment

progressé depuis 2007. À l'inverse, le nombre d'inscrits depuis trois ans ou plus (très longue durée) atteint un sommet avec 84 700 demandeurs d'emploi, en hausse de 3,3 % en 2016 et surtout de plus de 210 % depuis le début de la crise. Le constat est le même quel que soit l'âge, avec un recul assez net des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an et une progression de la part des inscrits depuis au moins trois ans.

La demande d'emploi de longue durée affecte surtout les 50 ans ou plus : moins d'un jeune demandeur d'emploi sur cinq est inscrit depuis plus d'un an contre deux sur cinq pour les 25-49 ans et trois sur cinq pour les seniors. Alors que 25 % des demandeurs d'emploi ont au moins 50 ans, c'est le cas de 35 % des demandeurs d'emploi de longue durée et surtout de 47 % des inscrits de très longue durée (trois ans ou plus).

Plusieurs phénomènes peuvent expliquer la baisse de la part des demandeurs d'emploi de longue durée. Tout d'abord, la reprise économique permet aux demandeurs d'emploi de longue durée de renouer avec l'emploi même si cette amélioration ne concerne pas les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois ans. De plus, le calcul de l'ancienneté étant basé sur la durée passée en catégories ABC, les demandeurs d'emploi bénéficiant d'une formation et basculant en catégorie D sont considérés comme nouveaux inscrits lorsqu'ils se réinscrivent en catégorie ABC à l'issue de leur formation. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi formés en 2016 dans le cadre du plan 500 000 formations supplémentaires a ainsi contribué à la baisse des demandeurs d'emploi de longue durée.

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé repart à la baisse

Fin 2016, plus de 40 000 bénéficiaires d'un contrat aidé sont en Contrat Unique d'Insertion (CUI) ou en Emploi d'Avenir (EAv) en Occitanie, soit 1 800 de moins que fin 2015, mais cependant bien plus que de 2012 à 2014 (*figure 2*). Moins d'un bénéficiaire sur cinq travaille dans le secteur marchand, soit une baisse de 25 % en une année (- 2 450 bénéficiaires). À l'inverse, le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur non marchand progresse de nouveau, de 1,9 % (+ 600) : en hausse dans les associations et les établissements publics d'enseignement, il recule dans les collectivités territoriales.

Avec le recul des bénéficiaires d'un emploi d'avenir, la baisse du nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé touche surtout les jeunes (- 1 850, soit - 10 %) et dans une moindre mesure les 26-49 ans (- 700 bénéficiaires, soit - 5 %), alors que le nombre de seniors en contrat aidé augmente de 800 (+ 9 %). Les femmes sont majoritaires parmi les bénéficiaires (65 %), et le phénomène s'amplifie en 2016 puisqu'elles sont presque aussi nombreuses que l'année précédente alors que le nombre d'hommes en contrat aidé chute de 10 %.

Repli de l'activité partielle malgré la crise aviaire

En 2016, plus de 1,3 million d'heures d'activité partielle sont utilisées par les entreprises de la région, soit un volume

proche de la moyenne des trois années antérieures (*figure 3*). Un quart des heures non travaillées sont en lien avec la grippe aviaire, la réduction d'activité touchant les élevages de volaille, mais encore plus les industries de transformation et dans une moindre mesure les activités en aval de la filière (commerce, transport...).

L'agriculture est le seul secteur à avoir plus recours à l'activité partielle en 2016 qu'en 2015, les heures ayant reculé dans l'industrie (sauf les industries alimentaires), et surtout dans le commerce, les services (activités d'architecture et d'ingénierie en particulier) et la construction.

À l'exception du Gers et du Lot où sont le plus souvent localisés les élevages de canards de la région, le recours à l'activité partielle recule dans tous les départements.

La conjoncture économique est encore le principal motif de recours aux heures non travaillées (59 %), mais il s'agit du plus faible pourcentage depuis le début de la crise, loin des 71 à 97 % observées entre 2008 et 2015 : la reprise progressive de l'activité explique en partie ce résultat.

Recul du taux de chômage

Le taux de chômage en Occitanie poursuit sa baisse amorcée en 2015 : il diminue de 0,4 point en 2016, (après - 0,3 point). En France métropolitaine, le taux de chômage recule aussi depuis deux ans mais de façon moins marquée (*figure 4*).

La diminution du taux de chômage concerne l'ensemble des régions de métropole, l'Occitanie se situant au deuxième rang des plus fortes baisses annuelles. Néanmoins, fin 2016, la part des actifs à la recherche d'un emploi s'établit encore à 11,6 %, soit le deuxième plus fort taux de chômage des régions métropolitaines, après les Hauts-de-France (12,1 %). En métropole ce taux s'établit à 9,7 %.

En 2016, le taux de chômage se stabilise ou diminue dans tous les départements d'Occitanie (*figure 5*). Cependant quatre départements de la région se classent toujours parmi les cinq départements métropolitains les plus touchés par le chômage. Dans les Pyrénées-Orientales et l'Hérault, qui occupent la première et la deuxième place, le taux de chômage est quasiment stable sur un an. Le Gard et l'Aude restent en quatrième et cinquième position derrière l'Aisne, malgré une baisse de 0,5 point. Dans les autres départements de la région qui souffrent d'un taux de chômage supérieur à la moyenne métropolitaine, il diminue respectivement de 0,4 point dans le Tarn, et de 0,2 point dans l'Ariège, le Tarn-et-Garonne et les Hautes-Pyrénées. C'est en Haute-Garonne que la part de la population active à la recherche d'un emploi fléchit le plus dans la région (- 0,6 %). ■

Pour en savoir plus

- Bilan du marché du travail 2016 - région Occitanie, publication conjointe Direccte et Pôle emploi Occitanie, à paraître
- Observatoire de Pôle emploi Occitanie : <http://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/>

Le plan 500 000 formations supplémentaires

Le plan 500 000 formations supplémentaires a pour objectif de porter à un million le nombre de formations à destination des personnes en recherche d'emploi en France. Il est mis en œuvre par l'État, la Région, les équipes de Pôle emploi et les partenaires sociaux. Lancé début 2016, ce dispositif d'urgence de lutte contre le chômage se traduit par la programmation de 90 000 places de formations en Occitanie, soit 30 000 supplémentaires par rapport à 2015. Les demandeurs d'emploi sans qualification ou inscrits depuis plus d'un an sont la cible privilégiée du plan. En 2016 pour l'Occitanie, le financement du plan par l'État s'élève à 90 millions d'euros. En 2016, les 15 formations les plus suivies dans la région regroupent un tiers des entrées en formation. Ces formations s'effectuent principalement dans les domaines de la « formation générale, lettres et langues », l'échange et la gestion (transport, commerce, direction d'entreprise) et les services aux personnes (santé, hôtellerie restauration, action sociale).

Répartition des entrées en formation du plan 500 000 en Occitanie par domaine et Formacode :

Libellé Formacode	Domaine	Total	Part (en %)
1 Orientation professionnelle	Formation générale, lettres et langues	6 171	6
2 Développement personnel et professionnel	Formation générale, lettres et langues	4 049	4
3 Accompagnement vers l'emploi	Formation générale, lettres et langues	3 025	3
4 Chariot automoteur	Fonction production	2 798	3
5 Création d'entreprise	Échange et gestion	2 084	2
6 Conducteur routier transport marchandises/voyageurs	Échange et gestion	1 868	2
7 Français langue étrangère	Formation générale, lettres et langues	1 827	2
8 Auxiliaire vie sociale	Services aux personnes	1 482	2
9 Français mise à niveau	Formation générale, lettres et langues	1 475	2
10 Aide-soignant	Services aux personnes	1 353	1
11 Bureautique	Information, communication	1 289	1
12 Préparation entrée formation	Formation générale, lettres et langues	1 227	1
13 Constitution société	Sciences humaines, économie, droit	1 155	1
14 Santé secteur sanitaire	Services aux personnes	1 137	1
15 Conduite poids lourd	Échange et gestion	1 127	1

Source : système d'information Pôle emploi

Au final, sur toute l'année 2016, la région Occitanie dénombre 96 000 entrées en formation. Les jeunes ont pu en bénéficier dans 26 % des cas. Les demandeurs d'emploi prioritaires (sans qualification ou de longue durée) représentent 40 % des entrées en formation. Une enquête auprès des demandeurs d'emploi, interrogés le mois suivant la fin de leur formation, indique que 86 % des stagiaires sont satisfaits de celle-ci. Une autre étude sur le reclassement précise que six mois après leur sortie de formation, plus de la moitié des demandeurs d'emploi ont eu accès à l'emploi. Les acteurs de l'emploi et de la formation en Occitanie sont à nouveau mobilisés sur le premier semestre 2017, le plan ayant été prolongé sur cette période, avec notamment 45 000 entrées en formation pour la région Occitanie.

Les demandeurs d'emploi indemnisés

Source : Pôle emploi

En Occitanie, le nombre d'allocataires indemnisés par Pôle emploi est en progression de 2,0 % sur un an. Il s'élève à 339 600 personnes à fin décembre 2016, représentant plus de la moitié des demandeurs d'emploi inscrits (60 %).

Plus particulièrement, 83 % des allocataires sont indemnisés au titre de l'Assurance chômage et perçoivent en moyenne une indemnité de 1 090 euros, pour un salaire moyen de référence de 1 840 euros. Après expiration des droits à l'Assurance chômage, le passage en régime de solidarité se traduit par une perte de revenu de l'ordre de 56 %, pour une indemnisation moyenne de 480 euros par mois. En Occitanie, 46 700 personnes perçoivent l'allocation de solidarité spécifique (ASS), ce nombre étant en diminution de 3,2 % sur un an.

Dans la région, la durée moyenne d'indemnisation atteint 15 mois tous allocataires confondus. Cet indicateur diffère sensiblement selon le régime d'indemnisation. Ainsi pour l'Assurance chômage, il s'élève en moyenne à 9 mois et pour le régime de solidarité à 48 mois.

1 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (en milliers)		Évolution ⁽¹⁾ 2016/2015 (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	279,8	195,1	- 0,5	- 3,3
Femmes	291,0	179,9	+ 0,7	- 2,6
Moins de 25 ans	77,2	53,2	- 6,1	- 8,4
25 à 49 ans	351,8	223,3	- 0,5	- 3,9
50 ans ou plus	141,8	98,5	+ 5,4	+ 2,7
Inscrits depuis un an ou plus	245,3	nd	- 2,3	nd
Occitanie	570,8	375,0	+ 0,1	- 2,9
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	- 0,1	- 3,0

Note : données brutes

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016

nd : données non disponibles

Sources : Pôle emploi, DARES

4 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

2 Bénéficiaires de contrats aidés au 31 décembre en Occitanie

	2015	2016 (p)	Évolution 2015/2016 (en %)
Emplois aidés du secteur marchand	9 796	7 345	- 25,0
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	6 629	4 087	- 38,3
Emplois d'avenir	3 167	3 258	+ 2,9
Emplois aidés du secteur non marchand	32 495	33 107	+ 1,9
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	22 997	25 146	+ 9,3
Emplois d'avenir	9 498	7 961	- 16,2
Total emplois aidés	42 291	40 452	- 4,3

p : données provisoires.

Source : DARES

5 Taux de chômage

en % de la population active

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	Évolution 2016 T4/2015 T4 (en points de %)
Ariège	12,2	12,1	12,0	12,2	12,0	- 0,2
Aude	13,8	13,6	13,3	13,5	13,3	- 0,5
Aveyron	7,5	7,4	7,3	7,4	7,3	- 0,2
Gard	13,9	13,6	13,5	13,6	13,4	- 0,5
Haute-Garonne	10,4	10,3	10,0	10,0	9,8	- 0,6
Gers	8,3	8,2	8,0	8,1	7,8	- 0,5
Hérault	14,0	14,0	13,7	14,0	13,9	- 0,1
Lot	9,2	9,2	9,1	9,3	9,2	0,0
Lozère	6,4	6,3	6,3	6,3	6,2	- 0,2
Hautes-Pyrénées	11,4	11,3	11,2	11,5	11,2	- 0,2
Pyrénées-Orientales	15,3	15,3	15,2	15,4	15,3	0,0
Tarn	10,9	10,7	10,4	10,7	10,5	- 0,4
Tarn-et-Garonne	11,6	11,7	11,3	11,5	11,4	- 0,2
Occitanie	12,0	11,9	11,6	11,8	11,6	- 0,4
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	- 0,2

(p) : données provisoires

Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Heures consommées d'activité partielle en Occitanie



Source : DARES-DGEFP, extraction Sinapse

Démographie d'entreprises

Hausse des créations et baisse des défaillances

En 2016, les créations d'entreprises sont en augmentation en Occitanie comme en France métropolitaine. Cette hausse est principalement due à la progression des demandes d'immatriculations de sociétés. Les immatriculations progressent dans tous les secteurs, excepté dans la construction où elles sont stables. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises continuent de diminuer dans la région comme en métropole. En Occitanie, onze départements sur treize bénéficient de cette baisse des dépôts de bilan.

Isabelle Pertile, Insee Occitanie

En 2016, 52 500 entreprises se créent en Occitanie, c'est un redémarrage pour la région avec une progression de 3 % après la baisse de 6 % observée en 2015. L'Occitanie se hisse au 6^e rang des régions métropolitaines qui créent le plus d'entreprises, soit une amélioration de deux rangs par rapport à 2015. Elle se positionne juste derrière Auvergne-Rhône-Alpes. La hausse s'explique surtout par la forte progression du nombre d'immatriculations de sociétés (+ 10 %), les immatriculations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises évoluant de + 3 %. Les immatriculations d'auto-entrepreneurs, requalifiés micro-entrepreneurs depuis décembre 2014 continuent de se replier (- 1 %) (figure 1).

Au niveau de la France métropolitaine, le phénomène est similaire à celui observé en Occitanie : les créations repartent (+ 6 % contre - 5 % en 2015). En revanche, la hausse est autant due aux immatriculations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises qu'à celles des sociétés : + 10 % chacune. L'immatriculation de micro-entrepreneurs se stabilise.

L'attractivité du régime d'auto-entrepreneur continue de s'effriter depuis la mise en place de nouvelles mesures liées à la requalification du régime en micro-entrepreneur. Instauré en 2009, ce régime a été modifié en décembre 2014 en application des dispositions définies par la loi Pinel du 18 juin 2014. En particulier, l'obligation de s'immatriculer au registre du commerce et des sociétés pour les commerçants et au répertoire des métiers pour les artisans s'accompagne de frais de chambre et parfois de stages préalables à l'installation. Les immatriculations de micro-entrepreneurs, qui représentaient plus de la moitié des créations d'entreprises en

2014 en Occitanie, chutent à 40 % en 2016. En France, le constat est similaire : 41 % en 2016 contre 52 % en 2014. En Occitanie, tout comme en métropole, les créations d'entreprises sous ce régime atteignent ainsi leur plus bas niveau depuis 2009. Hors micro-entreprises, les immatriculations en Occitanie sont moins dynamiques qu'en moyenne dans l'ensemble des régions métropolitaines (au 12^e rang) (figure 2).

Stabilité des créations dans la construction et reprise dans les autres secteurs

En Occitanie, en 2016, hormis dans la construction où la situation est stable, les créations d'entreprises progressent dans l'ensemble des grands secteurs d'activité (figure 3). Elles sont particulièrement dynamiques dans le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement et restauration ainsi que dans celui des services aux entreprises (respectivement + 6 % et + 4 %).

Les immatriculations de sociétés ne sont en repli que dans l'industrie (- 1 %). Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises individuelles sont en hausse dans l'industrie (+ 11 %), le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement et restauration (+ 8 %) et celui des services aux entreprises (+ 6 %). Les créations de micro-entreprises progressent légèrement dans les services aux particuliers et dans le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement et restauration (+ 1 % chacun).

Hausse des créations d'entreprises dans dix départements sur treize

En 2016, le nombre de créations d'entreprises est en progression dans dix départements sur treize de la région, dans une

fourchette allant de + 1 % dans les Hautes-Pyrénées à + 8 % en Haute-Garonne. Il est stable dans les Pyrénées-Orientales et en recul en Lozère et en Tarn-et-Garonne (respectivement - 4 % et - 1 %) (figure 4). Les immatriculations de micro-entrepreneurs sont en hausse en Aveyron, dans l'Hérault, le Lot et en Haute-Garonne. Les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs sont en augmentation, sauf dans l'Hérault, le Gard, l'Aveyron et les Pyrénées-Orientales. Le nombre de sociétés créées progresse globalement partout, sauf en Lozère.

La baisse des défaillances s'accroît

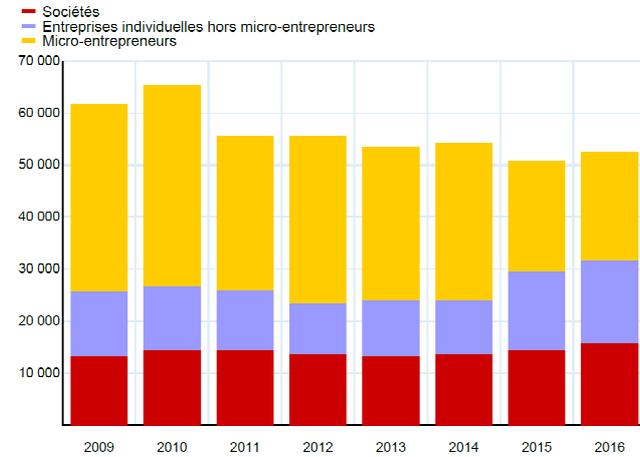
En 2016, 5 400 défaillances d'entreprises sont jugées en Occitanie, soit 9 % de moins qu'en 2015. La baisse s'accroît en 2016 puisqu'elle n'était que de 2 % l'année précédente (figure 5). En France métropolitaine, le repli est un peu inférieur (- 8 %) après une hausse en 2015 (+ 1 %). Dans la région, les défaillances diminuent dans l'industrie, les services aux particuliers (- 16 % pour chacun des deux secteurs), la construction, le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement et restauration (- 10 % chacun), ainsi que dans les services aux entreprises (- 4 %). À l'inverse, elles sont en hausse dans l'agriculture (figures 6 et 7).

Les défaillances d'entreprises sont en recul dans onze départements de la région, dans une fourchette allant de - 18 % pour le Gers et les Pyrénées-Orientales à - 4 % pour l'Aude (figure 8). En Ariège et en Aveyron, le nombre d'entreprises en redressement judiciaire augmente (respectivement + 6 % et + 11 %). ■

Pour en savoir plus

- « Pérennité des nouvelles entreprises régionales au regard de huit profils d'entrepreneurs », Insee Analyses Occitanie n° 25, juillet 2016

1 Créations d'entreprises dans la région Occitanie

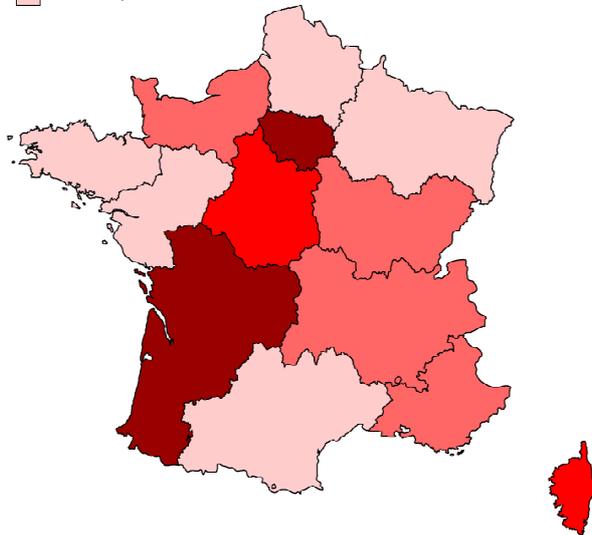
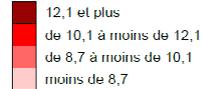


Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs

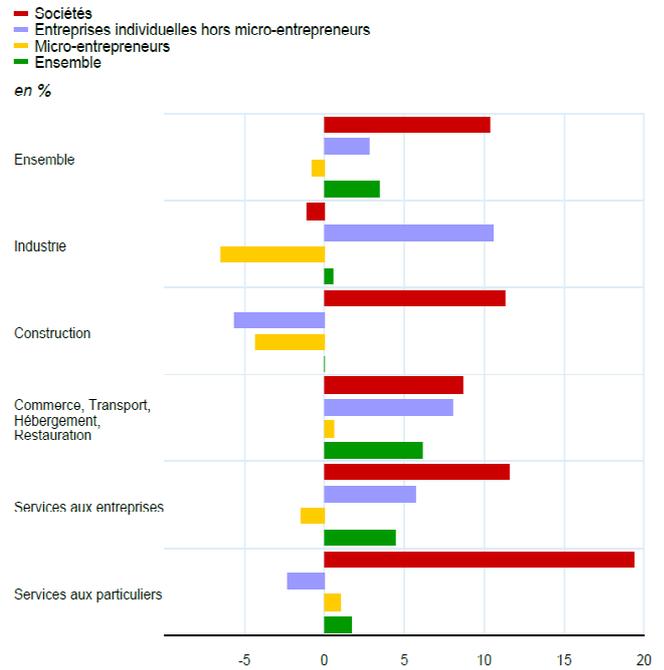
France métropolitaine : + 10,0%

Évolution de 2015 à 2016 (en %)



Champ France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs.
 Ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Occitanie



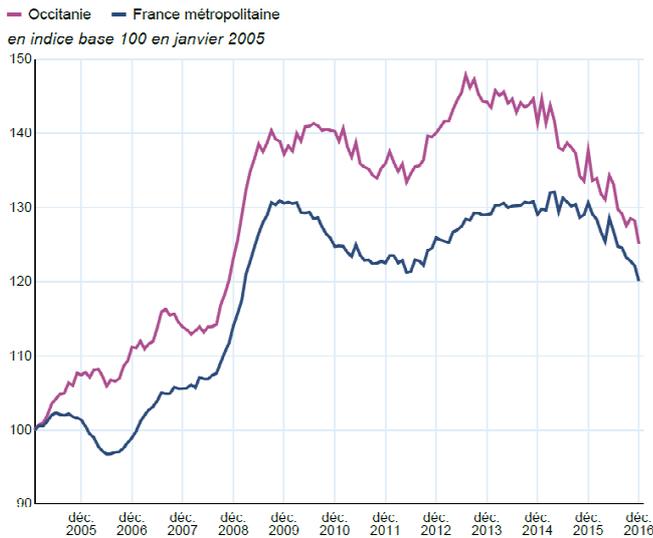
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneurs	Ensemble	
	Évolution 2016/2015 (%)	Évolution 2016/2015 (%)	Évolution 2016/2015 (%)	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)
Ariège	+ 8,6	+ 10,0	- 12,2	1 124	+ 2,6
Aude	+ 8,0	+ 11,0	- 6,9	3 153	+ 4,1
Aveyron	+ 2,4	- 1,5	+ 7,2	1 580	+ 3,3
Gard	+ 13,6	- 2,2	- 3,2	6 612	+ 1,6
Haute-Garonne	+ 15,3	+ 10,4	+ 2,3	13 034	+ 8,4
Gers	+ 10,9	+ 6,4	- 0,6	1 438	+ 5,0
Hérault	+ 8,8	- 12,9	+ 5,1	13 234	+ 1,8
Lot	+ 8,4	+ 2,9	+ 4,1	1 181	+ 4,6
Lozère	- 14,2	+ 13,7	- 13,4	365	- 3,7
Hautes-Pyrénées	- 3,4	+ 18,6	- 13,7	1 647	+ 0,7
Pyrénées-Orientales	+ 8,9	- 0,3	- 6,7	4 637	+ 0,1
Tarn	+ 4,7	+ 13,2	- 7,8	2 615	+ 3,6
Tarn-et-Garonne	+ 14,4	+ 6,9	- 19,3	1 925	- 1,0
Occitanie	+ 10,3	+ 2,8	- 0,8	52 545	+ 3,4
France métropolitaine	+ 9,8	+ 10,3	- 0,1	538 338	+ 5,6

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Évolution des défaillances d'entreprises en Occitanie



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/17).

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2016 en Occitanie



(1) : y compris agriculture

(2) : hors administrations publiques, activité des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/17)

7 Défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité

	Occitanie		France métropolitaine	
	Défaillances en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)	Défaillances en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)
Agriculture	196	+ 12,0	1 412	+ 5,0
Industrie	335	- 16,3	3 893	- 11,9
Construction	1 306	- 10,2	13 372	- 13,7
Commerces, Transports, Hébergement et restauration	2 098	- 10,0	21 503	- 8,1
Services aux entreprises	886	- 3,7	9 838	- 11,3
Services aux particuliers	487	- 15,5	5 371	- 5,0
Ensemble	5 352	- 9,2	56 675	- 8,1

Note : données brutes, en date de jugement. La somme des secteurs peut ne pas correspondre au total de la région.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/17).

8 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)
Ariège	106	+ 6,0
Aude	371	- 4,4
Aveyron	179	+ 11,2
Gard	724	- 8,6
Haute-Garonne	1 144	- 10,6
Gers	147	- 18,3
Hérault	1 243	- 6,3
Lot	143	- 13,3
Lozère	49	- 14,0
Hautes-Pyrénées	204	- 13,9
Pyrénées-Orientales	541	- 18,2
Tarn	280	- 8,2
Tarn-et-Garonne	221	- 8,3
Occitanie	5 352	- 9,2
France métropolitaine	56 675	- 8,1

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/17).

Agriculture

Une conjoncture plus difficile qu'en 2015

En 2016, les filières animales restent lourdement marquées par les crises, notamment sanitaires (fièvre catarrhale ovine, grippe aviaire). La production et la commercialisation des fruits et légumes bénéficient d'une conjoncture bien orientée. A contrario la viticulture connaît une vendange en retrait de près de 10 % par rapport à 2015 sur le bassin Languedoc-Roussillon, dans un contexte de commercialisation difficile. L'excellente récolte régionale de céréales a du mal à se valoriser. Elle souffre d'un excès d'offre mondiale qui maintient les prix bas.

Claire Poisson, Christian Fabrègue, Draaf Occitanie

Une production régionale viticole 2016 globalement en baisse mais de très bonne qualité

En France métropolitaine, la production viticole est estimée en 2016 à 45,5 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 4,8 % à celui de 2015.

La production de l'Occitanie est estimée à 15,3 millions d'hectolitres, ce qui représente un tiers de la production nationale. Au niveau de la région, la production devrait être en retrait de 6 % par rapport à 2015.

Le bassin Languedoc-Roussillon, avec une récolte de 12,3 millions d'hectolitres pour 2016, accuse une baisse importante de 9,4 % par rapport à 2015. Les conditions très sèches du mois d'août et du début septembre ont fortement réduit la récolte. Les Pyrénées-Orientales et les zones littorales de l'Hérault et de l'Aude sont particulièrement sinistrées, tandis que l'est héraultais, l'ouest audois et le Gard bénéficient de conditions plus favorables. Globalement, l'état sanitaire des raisins est optimum cette année et la qualité des vins s'annonce très satisfaisante.

La production viticole du bassin Sud-Ouest s'élève à 2,6 millions d'hectolitres, équivalente à celle de 2015 et semble de qualité.

En Occitanie, les volumes commercialisés en vrac en Indication Géographique Protégée (IGP) sont en baisse (- 14 % en 2016 par rapport à 2015) pour la deuxième année consécutive, alors que la récolte 2015 avait été une bonne année en volume. Cette diminution s'explique par la baisse des volumes contractualisés des trois couleurs sur le bassin Languedoc-Roussillon (*figure 1*) et par celle des blancs du bassin Sud-Ouest (- 16 %). Les prix moyens 2016 restent nettement supérieurs à la moyenne quinquennale.

Les volumes échangés en vins sans indication géographique sont toujours en

baisse en Occitanie. Et pour la première année sur le bassin Languedoc-Roussillon, le prix moyen des rouges et celui des rosés baissent de respectivement 2 % et 6 %.

Grandes cultures : production céréalière en hausse dans la région, prix en baisse

L'abondance de l'offre mondiale maintient le prix du blé tendre au niveau le plus bas depuis 2010. Celui-ci se replie de 9 % en France métropolitaine par rapport à 2015. Toutes les céréales sont affectées par la baisse des prix qui atteint jusqu'à 30 % pour le blé dur.

En 2016, la production française de blé tendre est estimée à 28,1 millions de tonnes, soit un recul de 31 % par rapport au record de l'année dernière et de 24 % par rapport à la moyenne 2011-2015, la météorologie ayant fortement impactée les rendements. Cependant, dans le sud de la France, qualité et rendements sont supérieurs à la moyenne métropolitaine grâce aux intempéries printanières moins fortes.

Sous l'effet conjugué d'une hausse des surfaces de blé dur et de bons rendements, la production régionale est estimée en hausse de 16 % par rapport à 2015. En revanche, celle de blé tendre reste stable. Dans un contexte de production nationale déficitaire en blé tendre de qualité, les blés tendres régionaux devraient trouver facilement preneur sur le marché intérieur pour la panification.

Fruits d'été : une bonne année 2016

La production régionale 2016 d'abricots est satisfaisante : les rendements sont corrects et les surfaces augmentent suite aux plantations dans les Pyrénées-Orientales. Avec l'été et sa météo favorable, la consommation est soutenue et les prix se maintiennent à de très bons niveaux.

La production de pêches est en baisse. De bons rendements et une hausse des

surfaces dans le Gard ne suffisent pas à compenser les nouveaux arrachages des Pyrénées-Orientales, toujours touchés par le virus de la sharka. Le marché reste équilibré toute la saison, car les stocks sont limités.

La récolte régionale de pommes est estimée en baisse de 1,5 % par rapport à 2015 avec des calibres hétérogènes. La commercialisation débute fin août, comme habituellement. Le début de campagne est calme sur les marchés français et européens ; c'est le grand export (hors Union Européenne) qui rythme les sorties. Après six mois de commercialisation, la demande reste dynamique vers le grand export. Sur le marché intérieur, elle est en retrait mais garde un rythme régulier. Les cours sont fermes.

Une année globalement favorable pour les légumes

La production régionale de courgettes dépasse celle de 2015 grâce à d'excellents rendements. De plus, le recul des surfaces observé dans d'autres régions ne touche pas le Languedoc où se concentrent ces cultures.

En tomate industrie, malgré une forte baisse des surfaces dans la région, les excellents rendements permettent de dépasser la production 2015. En tomate de bouche, la surface totale de production baisse également cette année, mais plus légèrement, et on observe une campagne satisfaisante.

Depuis 2010, l'ail français ne s'est jamais aussi bien porté : 2016 est une excellente année pour l'ail violet et davantage encore pour l'ail blanc.

En salade d'hiver, en Occitanie, les surfaces semées baissent de 15 à 20 % selon les variétés, suite à une campagne 2015-2016 catastrophique. La production est ainsi limitée et les prix sont fermes. Pendant l'hiver, la production espagnole

est durement touchée par la météo, et le marché européen se retrouve déséquilibré. Les volumes de la région Occitanie sont donc facilement absorbés par le marché, avec des prix exceptionnellement élevés.

Les surfaces en melon sont en légère baisse dans la région après une année 2015 marquée par les méventes. Les rendements 2016 sont assez bons et la production est de très bonne qualité.

Production bovine, porcine et lait de vache : des marchés en crise

Dans le contexte de crise laitière, les éleveurs confrontés aux difficultés économiques du marché laitier accélèrent la mise en réforme de vaches laitières, générant une offre abondante. Les volumes abattus dans les abattoirs d'Occitanie sont en hausse et suivent la tendance nationale : + 7 % pour les vaches et + 3 % pour les génisses par rapport à 2015. L'abondance de cette offre entraîne une baisse généralisée des cours des bovins sur fond de baisse structurelle de la consommation.

Le marché du veau de boucherie montre également quelques signes d'essoufflement à partir du mois de juin dans la région, malgré une offre plus contenue. Comme en 2015, l'augmentation des poids unitaires permet aux opérateurs de

maintenir un volume de production tout en diminuant le nombre d'animaux engraisés.

Le marché des bovins maigres reste perturbé par la fièvre catarrhale ovine. Le classement de 17 départements français dont 4 pour la région Occitanie (Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne et Lozère), en zone temporairement indemne de fièvre catarrhale ovine allège le marché et facilite les échanges de brouards destinés à l'export. Les cours restent bien orientés durant toute l'année.

Partant d'un niveau très bas fin 2015, le prix du porc se redresse en 2016. Grâce au regain de la demande chinoise, les exportations augmentent fortement. La Chine devient le premier client de la France, et prend le relais du marché russe fermé par l'embargo. La concurrence nord-américaine à très bas prix se fait sentir sur le marché mondial et limite la remontée des prix.

La collecte mondiale de lait de vache ralentit à partir du milieu de l'année en lien avec le recul des collectes océanique et européenne. En France, ce recul est amplifié par la sécheresse estivale. Le rééquilibrage du marché mondial favorise une très nette reprise des cours européens du beurre et de la poudre de lait. Le prix

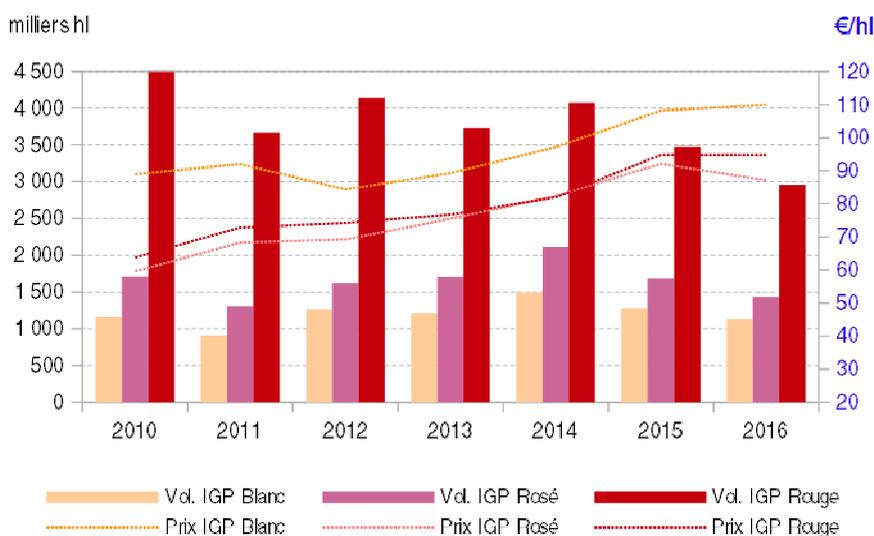
du lait payé au producteur cesse de reculer au niveau européen et français. ■

Grippe aviaire : un impact important sur la production

Le virus de la grippe aviaire est détecté dans un élevage de canards gras du Gers en décembre 2015. Afin d'éradiquer sa propagation, une période de vide sanitaire est mise en place avec l'arrêt des abattages dans tout le Sud-Ouest fin avril. Le repeuplement des élevages est autorisé à partir du 16 mai 2016. Cependant, au 1^{er} septembre 2016, 81 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène sont détectés au niveau national, dont 19 dans 5 départements d'Occitanie. Ils sont traités conformément aux stratégies sanitaires avec les nettoyages, désinfections, vides sanitaires et mesures de biosécurité dans l'ensemble de la zone.

L'impact de la grippe aviaire sur la production 2016 est net : la baisse de la production régionale de canards gras est estimée à 38 %. Pour pallier le manque d'approvisionnement, les professionnels ont recours à l'importation.

1 Volumes commercialisés en vrac et prix des vins IGP Pays d'Oc (bassin Languedoc-Roussillon)



Source : Draaf Occitanie - Sriset et Srfam

Pour en savoir plus

- « Une conjoncture plus difficile qu'en 2015 », Bilan conjoncturel 2016, Draaf Occitanie, février 2017

Construction et marché de l'immobilier

Une reprise concentrée sur Toulouse et Montpellier

Avec 44 000 logements commencés en 2016, la reprise de la construction se confirme dans la région. La hausse concerne en premier lieu le logement collectif mais porte aussi, dans une moindre mesure, sur le segment du logement individuel. Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault sont les principaux bénéficiaires de la croissance de logements neufs. Le parc de logements sociaux, déficitaire dans la région, rattrape progressivement son retard.

Bertrand Oddo, Dreal Occitanie

En 2016, les différents indicateurs de la construction sont au vert en Occitanie. La reprise dans la région s'observe principalement sur les segments de marché réservés aux locataires : investissement locatif et parc public de logements sociaux. Pour autant les propriétaires occupants ne désertent pas le marché, comme en témoignent l'augmentation des ventes d'appartements hors investissement locatif et la hausse des mises en chantier de maisons individuelles.

La hausse des mises en chantier s'accroît

Pour la seconde année consécutive, le nombre de logements commencés est en hausse en Occitanie. En 2016, 44 000 logements sont mis en chantier, soit 15 % de plus qu'en 2015 et 20 % de plus qu'en 2014, date à laquelle la construction était au plus bas dans la région (*figures 1 et 2*). Mais cette forte croissance reste relative au regard du rythme de mises en chantier observé antérieurement : 50 000 logements commencés en 2011, plus de 60 000 en 2006 et 2007.

Différents facteurs favorisent ce rebond des mises en chantier depuis deux ans. Les taux d'intérêt historiquement faibles - associés à des prêts octroyés plus facilement - permettent à des ménages et des entreprises d'investir dans la pierre, tirant ainsi le marché vers le haut. En même temps, le dispositif « Pinel » ouvrant la possibilité à terme d'une réduction d'impôt trouve un public plus large que son prédécesseur, le dispositif « Duflot » ; il permet ainsi à des nouveaux ménages d'investir dans le logement locatif. De plus, après un très bas niveau de la construction en 2013 et 2014, et un faible redémarrage en 2015, des projets reportés voient le jour en 2016. Enfin, la hausse des mises en chantier de logements

sociaux, qui atteignent presque le quart de la construction neuve, accompagne ce mouvement général de relance de l'activité.

Dynamisme plus fort dans le collectif

Le premier segment bénéficiaire de la reprise est le logement collectif, dont les mises en chantier progressent de plus de 30 % au cours des deux dernières années. Cet essor est concentré dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault, qui représentent respectivement la moitié et le tiers des nouveaux appartements dans la région. En dehors de ces deux départements, seuls le Gard et le Gers connaissent une hausse du logement collectif depuis deux ans, mais dans des volumes faibles.

Les mises en chantier de logements individuels, principalement destinés à des propriétaires occupants, augmentent de 10 %. La Haute-Garonne et l'Hérault représentent moins de la moitié des ouvertures de chantiers de maisons individuelles ; le Gard et les Pyrénées-Orientales 10 % à eux deux.

Progression du parc de logements sociaux

Le parc public de logements sociaux, essentiellement en collectif, participe à cette dynamique générale. Alors que moins de 9 000 logements sociaux ont été financés en 2014, ce sont 10 500 qui le sont en 2016. Cette dynamique est nouvelle : durant les années 2000, moins de 6 000 logements sociaux étaient financés par an. Si la région reste largement déficitaire en logements sociaux par rapport au reste du territoire métropolitain, l'effort réalisé ces dernières années permet de combler petit à petit une partie de ce retard. Pour la seconde année consécutive, l'Occitanie est la région

métropolitaine qui connaît le plus fort taux de croissance de son parc de logements sociaux.

Augmentation des ventes de logements neufs à des particuliers

Les ventes de logements neufs à des particuliers sont en hausse pour la deuxième année consécutive (*figure 3*). Si les ventes en défiscalisation, destinées à la location, augmentent de 60 % dans la région entre 2014 et 2016, les ventes d'appartements à des propriétaires occupants sont aussi en croissance de 10 %.

Parallèlement à ce redémarrage, les prix des appartements neufs dans la région sont en légère hausse au cours des deux dernières années (+ 4 %). En 2016, ils atteignent en moyenne 3 600 euros le m² (*figures 4 et 5*). Les prix restent plus élevés sur Montpellier Méditerranée Métropole (3 950 euros le m²) que sur Toulouse Métropole (3 550 euros le m²).

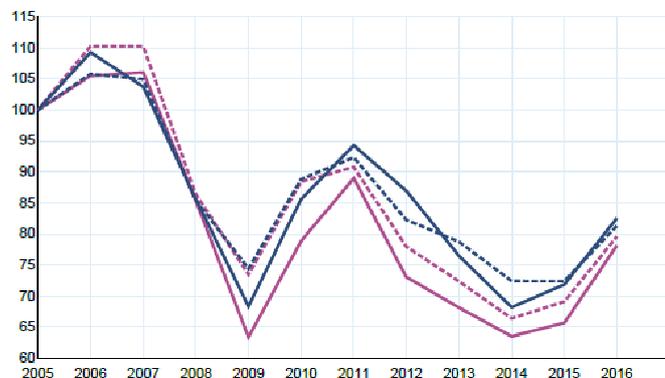
Essor des autorisations de logements : de l'optimisme pour 2017 ?

En même temps que la croissance des mises en chantier, l'essor des autorisations de logements est un autre signe de la reprise de la construction de logements (*figure 6*). En 2016, ce sont 19 % de logements supplémentaires qui sont autorisés par rapport à 2015, et 23 % par rapport à l'année basse 2014. Le logement individuel participe largement à ce mouvement, avec une augmentation de 20 % du nombre de permis accordés. La Haute-Garonne et l'Hérault concentrent 63 % des autorisations en 2016. Seuls les départements du Lot, de l'Ariège, du Gers et de l'Aude restent à l'écart de la reprise. ■

1 Évolution de la construction de logements

Logements autorisés - Occitanie
 Logements commencés - Occitanie
 Logements autorisés - France métropolitaine
 Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017

3 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Occitanie

Logements neufs disponibles en fin d'année
 Logements neufs mis en vente
 Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN

2 Logements commencés par département

	Logements en 2016 (en nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1) (en %)
Ariège	500	-9,5	-8,5
Aude	1 800	-2,7	-11,5
Aveyron	1 200	+10,2	-7,6
Gard	3 800	+8,1	-6,5
Haute-Garonne	16 600	+31,5	-2,9
Gers	800	+8,2	-9,6
Hérault	11 900	+8,4	-0,3
Lot	700	-9,5	-7,9
Lozère	300	-16,1	-6,8
Hautes-Pyrénées	800	+5,2	-14,9
Pyrénées-Orientales	3 100	+18,7	-9,2
Tarn	1 600	+16,1	-7,0
Tarn-et-Garonne	1 000	-2,7	-8,7
Occitanie	44 100	+15,3	-4,8
France métropolitaine	364 600	+12,3	-4,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

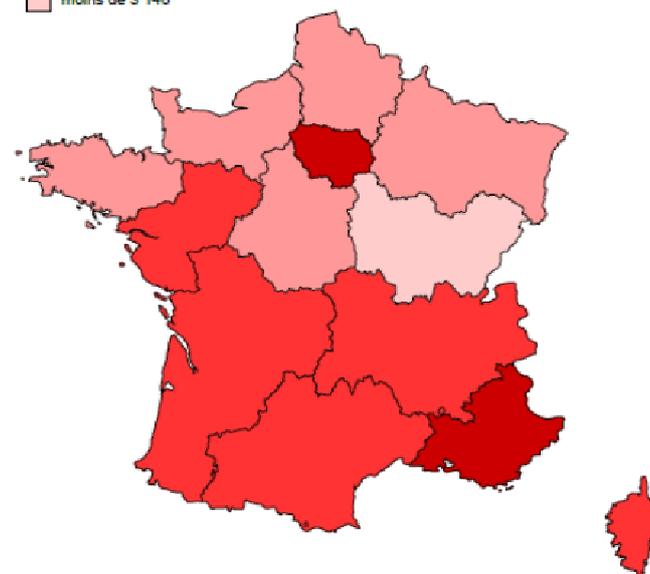
Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017

4 Prix régional moyen des appartements neufs en 2016

France métropolitaine : 3 993 euros/m²

Prix moyen des appartements (en euros/m²)

3 993 et plus
 de 3 502 à moins de 3 993
 de 3 146 à moins de 3 502
 moins de 3 146



Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN

5 Vente de maisons et appartements neufs

	Occitanie			France métropolitaine		
	2016 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (2) (en %)	2016 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (2) (en %)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	1 421	+ 27,6	- 2,7	10 212	+ 22,4	- 8,1
Prix moyen par maison	222 531	- 3,7	+ 0,9	256 995	+ 3,4	+ 0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	12 222	+ 10,5	- 1,1	114 846	+ 20,4	- 1,4
Prix moyen au m ²	3 600	+ 2,1	+ 1,5	3 993	+ 2,3	+ 1,8

(1) : réservation avec dépôt d'arrhes.

(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu l'indicateur si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN

6 Logements autorisés par département

	Logements en 2016 (en nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1) (en %)
Ariège	500	- 17,9	- 8,3
Aude	1 900	- 12,9	- 7,5
Aveyron	1 400	+ 20,9	- 8,7
Gard	5 300	+ 41,0	- 7,3
Haute-Garonne	19 700	+ 18,7	+ 1,8
Gers	800	- 15,1	- 10,7
Hérault	14 400	+ 20,0	- 1,6
Lot	700	- 24,9	- 4,0
Lozère	300	+ 11,8	- 9,9
Hautes-Pyrénées	1 400	+ 46,3	- 13,1
Pyrénées-Orientales	3 900	+ 16,7	- 8,0
Tarn	2 300	+ 47,9	- 9,2
Tarn-et-Garonne	1 300	+ 28,3	- 11,6
Occitanie	54 000	+ 19,0	- 3,6
France métropolitaine	437 800	+ 14,8	- 3,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017

Tourisme

La fréquentation touristique augmente pour la deuxième année consécutive

En 2016, la fréquentation touristique augmente de 1,2 % en Occitanie, comme en 2015. Elle baisse de 1,3 % pour la France métropolitaine. Ce regain est probant dans l'hôtellerie de plein air (de mai à septembre) et l'hôtellerie traditionnelle. En revanche, la fréquentation baisse dans les autres hébergements collectifs touristiques de la région. La fréquentation touristique augmente dans l'espace urbain, le Massif central et dans une moindre mesure à Lourdes. Elle diminue dans certains pôles touristiques majeurs de la région : le littoral et le Massif pyrénéen.

Stéphane Meloux, Insee Occitanie

En 2016, L'Occitanie accueille 15,3 millions de touristes dans les hébergements collectifs marchands, pour un total de 51,8 millions de nuitées. La région se place ainsi au quatrième rang des régions les plus touristiques de France métropolitaine. Elle est surtout, après la Corse, la région où les touristes séjournent le plus longtemps. Dans la région, le nombre de nuitées augmente en 2016 au même rythme qu'en 2015 (+ 1,2 %), tandis qu'en métropole elle recule de 1,3 %. La progression des nuitées régionales concerne à la fois l'hôtellerie de plein air¹ et l'hôtellerie traditionnelle (*figure 1*). En revanche la fréquentation diminue en 2016 dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) (résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, auberges de jeunesse etc.).

Plus forte hausse de fréquentation dans les campings depuis 2011

Avec 24,4 millions de nuitées dans les campings (*figure 2*), l'Occitanie se place au premier rang des régions métropolitaines pour l'hôtellerie de plein air. La fréquentation dans les campings augmente de 2,6 % en 2016 (*figure 3*), soit la plus forte augmentation dans la région depuis 2011. À l'inverse, sur l'ensemble de la France métropolitaine, les nuitées diminuent de 0,6 %. L'évolution régionale est plus favorable que celle des autres régions du littoral méditerranéen : la fréquentation est quasiment stable en Corse (+ 0,4 %) et chute de 2,9 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La hausse de fréquentation dans les campings de la région s'explique principalement par les touristes en provenance de l'étranger : leurs nuitées progressent de 7,4 % alors que le nombre de nuitées françaises augmente beaucoup moins (+ 0,4 %). Les campeurs étrangers arrivent bien plus nombreux qu'en 2015,

notamment au mois d'août, et séjournent aussi un peu plus longtemps (7 jours en 2016, contre 6,7 en 2015).

La saison camping commence mal avec une baisse de 12,3 % des nuitées en mai, imputable notamment à une mauvaise météo et à un effet de calendrier (un seul week-end prolongé contre trois en 2015). Elle se termine de fort belle manière avec une hausse de 8,0 % des nuitées en septembre, grâce à des arrivées plus nombreuses de résidents français et à l'augmentation de la durée moyenne de séjour des étrangers. Entre temps, la fréquentation touristique dans les campings augmente en juin et en juillet (respectivement de 4,8 et 4,5 %), et un peu moins en août (+ 2,2 %) malgré les nombreuses arrivées étrangères.

Les campings classés en 3, 4 ou 5 étoiles connaissent la plus forte hausse de fréquentation (+ 3,2 %). Ces établissements plus confortables concentrent 84 % du total des nuitées dans les campings de la région (*figure 4*).

Nouvelle augmentation de la fréquentation dans l'hôtellerie traditionnelle

Avec 16 millions de nuitées, l'hôtellerie représente 31 % des nuitées totales de la région. Avec une hausse du nombre de nuitées de 2,4 %, la fréquentation dans les hôtels d'Occitanie augmente pour la deuxième année consécutive (*figure 5*), alors qu'elle baisse de 1,0 % pour l'ensemble des régions métropolitaines. La progression est sensiblement équivalente pour la clientèle française et étrangère (respectivement + 2,3 et + 2,6 %).

Entre 2015 et 2016, les séjours professionnels augmentent de 13,3 % dans la région (+ 20,1 % en France métropolitaine). Ils représentent désormais 42 % des nuitées de l'hôtellerie traditionnelle : cette proportion varie fortement au gré des

saisons passant de 20 % en août à 68 % en novembre. La clientèle d'affaires concentre 76 % des nuitées sur le territoire de Toulouse Métropole, sa part est moindre sur celui de Montpellier Méditerranée Métropole² (59 %).

La fréquentation touristique est en hausse dans l'ensemble des hôtels classés de la région, quelle que soit leur catégorie. En revanche les nuitées sont quasiment stables dans les établissements non classés (*figure 6*).

Les 11,3 millions de nuitées dans les AHCT représentent 22 % des nuitées se déroulant dans la région. Elles baissent de 3,4 % par rapport à 2015, un peu plus fortement qu'au niveau France métropolitaine (- 2,9 %). Français comme étrangers viennent moins nombreux (respectivement - 1,0 et - 7,6 %) et raccourcissent leurs séjours dans les AHCT occitans. En parallèle, le nombre d'hébergements baisse de 4,7 %³ dans la région, mais le taux d'occupation augmente de 0,7 point.

Baisse de fréquentation sur le littoral

En 2016, la fréquentation baisse de 0,7 % sur le littoral d'Occitanie (*figure 7*) : le dynamisme observé dans les hôtels et les campings n'est pas suffisant pour compenser la baisse observée dans les AHCT. Cet espace capte 40 % des nuitées totales de la région. Les nuitées sur le littoral se déroulent à 93 % durant la saison d'été (entre mai et septembre).

Si la fréquentation de la clientèle étrangère augmente, celle de la clientèle française baisse. En effet, les touristes étrangers viennent moins nombreux mais allongent la durée de leur séjour. À l'inverse, les résidents français arrivent plus nombreux mais raccourcissent leur durée de séjour.

¹ de mai à septembre

² trois communes de Montpellier Méditerranée Métropole sont ici classées dans le littoral : Villeneuve-lès-Maguelone, Lattes et Pérols

³ une opération qualité sur le parc des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) explique cette baisse de l'offre

Dans l'hôtellerie de plein air, qui représente 72 % des nuitées du littoral, les nuitées étrangères augmentent de 7,9 % alors que celles de la clientèle française baissent de 0,3 %. À l'inverse dans l'hôtellerie traditionnelle, la fréquentation étrangère baisse de 5,8 % alors que la fréquentation française augmente de 3,4 %. Dans les AHCT, la baisse de fréquentation concerne la clientèle française comme étrangère.

Plus d'une nuitée sur quatre se déroule dans un espace urbain ou à Lourdes

En Occitanie, plus d'une nuitée sur quatre se déroule dans un espace urbain ou à Lourdes. En 2016, la fréquentation touristique augmente de 3,5 % dans l'espace urbain de la région : Français comme étrangers viennent plus nombreux et séjournent plus longtemps. Elle varie de +0,6 % dans les AHCT à +4,6 % dans les hôtels, qui concentrent 68 % des nuitées de l'espace urbain.

Parmi les touristes qui se rendent à l'hôtel, plus d'un sur deux séjourne dans l'espace urbain, où les durées de séjour sont plus courtes (1,6 jour en moyenne). Dans la métropole toulousaine, la fréquentation dans l'hôtellerie traditionnelle augmente de 8,0 % sur l'année avec notamment un pic à +13,6 % en juin pour l'euro de foot. Elle augmente de 4,0 % dans l'urbain hors métropoles et de 0,6 % seulement dans la métropole montpelliéraine : dans cette dernière la fréquentation de la clientèle française baisse (-3,4 %).

À Lourdes, la fréquentation dans les hébergements touristiques augmente de 1,5 % entre 2015 et 2016. Elle baisse cependant de 0,4 % dans l'hôtellerie traditionnelle qui représente 87 % des nuitées de la cité mariale. L'augmentation des nuitées françaises (+3,3 %) ne suffit pas à compenser la baisse de la fréquentation étrangère (-2,5 %).

Plus globalement, Lourdes capte 13 % des nuitées de l'hôtellerie traditionnelle d'Occitanie, légèrement moins que le littoral (14 %) ou que

la métropole toulousaine (15 %), mais plus que la métropole montpelliéraine (8 %) ou les différents massifs (12 % pour le Massif central et 8 % pour le Massif pyrénéen). La durée moyenne de séjour est par ailleurs plus élevée à Lourdes que dans les autres espaces touristiques d'Occitanie, que ce soit pour les Français (2,9 jours) ou les étrangers (2,8 jours).

À Lourdes, près de sept touristes sur dix sont étrangers. En 2016, les Italiens et les Irlandais (plus du quart de la fréquentation lourdaise) viennent moins nombreux, (respectivement -1,5 et -5,5 %), à l'inverse des Espagnols (+1,8 %).

Dans les stations de ski, l'été meilleur que l'hiver

En 2016, la fréquentation dans les stations de ski d'Occitanie baisse de 3,2 %. Elle est particulièrement marquée (-5,6 %) dans les AHCT qui représentent 61 % des nuitées de cet espace. Le tourisme d'hiver connaît une forte baisse de fréquentation : au 1^{er} trimestre 2016, les nuitées chutent de 8,9 % sous l'effet d'une clientèle française beaucoup moins présente que l'année précédente. La situation empire en fin d'année : avec des chutes de neige historiquement faibles notamment pour les vacances de Noël, la fréquentation en novembre et décembre baisse de 14,8 % dans les stations de ski occitanes. En revanche durant la saison d'été, qui représente 58 % des nuitées totales dans les stations de ski, la fréquentation dans les hébergements touristiques augmente de 2,2 % : les nuitées françaises augmentent de 3,2 % alors que celles des résidents étrangers baissent de 4,2 %.

Plus globalement, en 2016, la fréquentation baisse de 1,4 % dans le Massif pyrénéen, les touristes français venant moins nombreux que l'année précédente. À l'inverse, elle augmente de

2,8 % dans les hébergements touristiques du Massif central. ■

Euro 2016 à Toulouse : une fréquentation portée par les touristes étrangers

Lors de l'Euro 2016 de football, entre le 13 et le 26 juin, quatre matchs se déroulent au Stadium de Toulouse. Malgré la concurrence des modes d'hébergements alternatifs (Airbnb, *coachsuring*...), en juin la fréquentation touristique dans les hôtels de l'agglomération toulousaine augmente de 14,3 % par rapport au même mois de l'année précédente.

Cette hausse provient exclusivement des résidents étrangers, puisque leurs nuitées progressent de 53,5 %, alors que celles des résidents français sont quasi stables (+0,4 %). Ceci est particulièrement prégnant pour les pays disputant leur match à Toulouse : par rapport à juin 2015, les nuitées sont multipliées par 27 pour les Tchèques, par 24 pour les Suédois, 17 pour les Russes, 10 pour les Hongrois, 3 pour les Belges et les Italiens, 2 pour les Espagnols et 1,5 pour les sujets du Royaume-Uni.

Les jours de match, la fréquentation hôtelière dans l'agglomération est plus élevée qu'aux mêmes jours des deux années précédentes : lors du 1^{er} match, le taux d'occupation s'élève à 91 % contre 76 % les deux années précédentes. Ainsi, le taux d'occupation augmente de 7,3 points et de 11,4 points durant les deux semaines de l'Euro par rapport aux jours correspondants en 2015 et 2014.

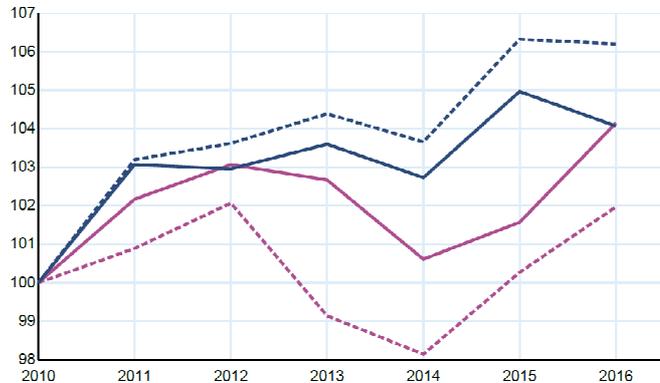
Pour en savoir plus

- « [Saison d'hiver 2015-2016 - Fréquentation hôtelière en hausse](#) » *Insee Flash Occitanie* n° 39, mars 2017
- « [Le nouveau classement hôtelier adopté par trois établissements régionaux sur quatre en 2016](#) » *Insee Flash Occitanie* n° 38, mars 2017
- « [Saison touristique d'été 2016 - La hausse de la fréquentation s'accroît dans les campings](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 20, novembre 2016
- « [Euro 2016 à Toulouse : une fréquentation hôtelière portée par les touristes étrangers](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 18, octobre 2016

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Occitanie
 - - Nombre d'arrivées - Occitanie
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Fréquentation des hôtels et des campings

en milliers

	Occitanie		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées en 2016	9 039	3 773	112 626	21 606
- Français	7 000	2 764	79 132	14 339
- Étrangers	2 039	1 008	33 493	7 267
Nuitées en 2016	16 073	24 361	200 089	112 166
- Français	11 963	17 337	130 546	76 229
- Étrangers	4 110	7 024	69 543	35 938
Durée moyenne du séjour (en jours) en 2016	1,8	6,5	1,8	5,2
- Français	1,7	6,3	1,6	5,3
- Étrangers	2,0	7,0	2,1	4,9

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016	
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 ⁽¹⁾ (en %)	par une clientèle étrangère (en %)	sur emplacements équipés (en %)
Ariège	429	- 3,9	- 1,2	21,1	40,8
Aude	1 400	- 1,7	+ 1,5	24,7	45,4
Aveyron	1 147	+ 1,9	- 0,8	32,8	38,5
Gard	3 422	+ 5,2	+ 1,4	39,1	54,6
Haute-Garonne	258	- 3,4	- 1,1	21,1	41,3
Gers	412	+ 4,5	- 1,9	33,1	49,3
Hérault	8 301	+ 1,4	+ 2,3	31,2	60,6
Lot	973	+ 6,9	+ 1,2	24,8	46,6
Lozère	602	+ 12,3	+ 0,4	23,2	28,7
Hautes-Pyrénées	827	+ 2,0	- 2,4	20,8	34,3
Pyrénées-Orientales	6 121	+ 3,1	+ 0,6	23,1	61,8
Tarn	287	+ 3,3	+ 1,3	26,9	53,0
Tarn-et-Garonne	181	+ 8,1	- 0,6	28,8	35,1
Occitanie	24 361	+ 2,6	+ 1,1	28,8	54,9
France métropolitaine	112 166	- 0,6	+ 1,6	32,0	49,4

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %)	
	Occitanie	France métropolitaine	Occitanie	France métropolitaine
1 - 2 étoiles	2 778	15 744	- 0,7	- 2,3
3 - 4 - 5 étoiles	20 553	90 362	+ 3,2	+ 0,2
Non classés	1 029	6 061	+ 1,5	- 7,6
Total	24 361	112 166	+ 2,6	- 0,6

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère (en %)
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 ⁽¹⁾ (en %)	
Ariège	234	- 0,0	- 2,3	14,0
Aude	1 075	+ 1,7	- 0,4	29,9
Aveyron	739	- 2,7	- 2,8	11,7
Gard	1 423	+ 0,8	+ 0,6	23,8
Haute-Garonne	2 990	+ 6,8	+ 1,7	24,5
Gers	247	+ 6,0	- 2,0	11,2
Hérault	3 155	- 0,2	+ 0,6	19,9
Lot	522	- 5,2	- 0,3	19,8
Lozère	405	- 0,2	- 0,4	11,6
Hautes-Pyrénées	2 841	+ 0,5	- 4,1	49,6
Pyrénées-Orientales	1 589	+ 8,1	- 1,3	17,0
Tarn	528	+ 10,3	- 0,4	14,1
Tarn-et-Garonne	324	+ 3,8	+ 0,6	12,0
Occitanie	16 073	+ 2,4	- 0,8	25,6
France métropolitaine	200 089	- 1,0	+ 0,6	34,8

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %)	
	Occitanie	France métropolitaine	Occitanie	France métropolitaine
1 - 2 étoiles	5 489	57 870	+ 1,9	- 0,2
3 étoiles	6 415	74 941	+ 2,0	- 1,1
4 - 5 étoiles	2 694	48 559	+ 5,9	+ 0,7
Non classés	1 474	18 719	- 0,4	- 6,8
Total	16 073	200 089	+ 2,4	- 1,0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

7 Évolution des nuitées entre 2015 et 2016 en Occitanie

	Nuitées en 2016 (en millions)	Évolution 2016/2015 (en %)			
		Total	Hôtels	Campings	AHCT ⁽¹⁾
Urbain (hors Lourdes) ⁽²⁾	11,2	+ 3,5	+ 4,6	+ 3,5	+ 0,6
Lourdes	2,4	+ 1,5	- 0,4	+ 4,5	+ 20,4
Littoral	20,9	- 0,7	+ 1,9	+ 1,8	- 11,7
Massif	13,0	+ 0,7	- 0,6	+ 3,0	- 1,4
Rural	4,2	+ 6,1	+ 2,5	+ 7,3	+ 6,6
Total Occitanie	51,7	+ 1,2	+ 2,4	+ 2,6	- 3,4

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : Autres hébergements collectifs touristiques.

(2) : Hors zones du littoral ou des massifs montagneux (une zone urbaine sur le littoral est classée en « littoral » et non en « urbain »).

Source : Insee en partenariat avec la DGE, les comités régionaux du tourisme et les partenaires du tourisme en région.

Transport

Nouvelle hausse du trafic en 2016

En 2016, les principaux indicateurs relatifs au transport sont en hausse dans la région, signe de la reprise de l'activité économique. Les immatriculations de véhicules neufs poursuivent leur remontée amorcée en 2015. Le trafic de véhicules lourds augmente sur l'ensemble du réseau autoroutier régional. La fréquentation des aéroports d'Occitanie progresse davantage qu'au niveau métropolitain. En revanche, le trafic de passagers diminue dans les gares ferroviaires.

Pierre Defarge-Lacroix, Dreal Occitanie

Accélération du trafic aérien

En 2016, ce sont près de 11,5 millions de passagers qui empruntent les aéroports d'Occitanie, soit une hausse de 5,2 % par rapport à l'année 2015. Cette augmentation est supérieure à l'évolution moyenne sur les cinq dernières années (+ 3,3 % par an) (figure 1). Le segment *low cost* monte en puissance avec une progression de 11,3 % du nombre de voyageurs, il représente cette année 37 % du trafic aérien de passagers sur la région (figure 2). Après avoir connu une certaine stabilité depuis 2012, le trafic des lignes internationales croît de 8,7 % par rapport à 2015. La fréquentation des lignes nationales augmente de 2,4 % en 2016.

L'aéroport de Toulouse-Blagnac dépasse pour la première fois le seuil des 8 millions de passagers. Il génère 70 % du trafic régional total. Portée par l'augmentation de l'offre *low cost*, la fréquentation y progresse de 5,4 % par rapport à l'année 2015.

Le trafic régulier, avec 7,9 millions de passagers, augmente de 5,8 %, tandis que le trafic charter (195 000 passagers) est en baisse de 5,4 %. Avec 33 000 passagers, le transit recule de 16,5 % sur la période.

Avec plus de 2,6 millions de passagers en 2016, le segment *low cost* affiche une hausse de 17,6 % par rapport à l'année précédente. Il concentre 32 % du trafic total de l'aéroport.

Le trafic national, avec 4,6 millions de passagers en 2016, progresse de 2,6 % par rapport à 2015. Les aéroports de Paris recueillent 71 % de ce trafic. Lyon est la première destination de province au départ de Toulouse avec 370 000 passagers. Le trafic international, avec près de 3,5 millions de passagers en 2016, enregistre un nombre d'utilisateurs en augmentation de 9,5 % par rapport à 2015. La fréquentation des lignes à destination de l'espace Schengen croît de 15,5 % (2,2 millions de passagers). Amsterdam, Francfort, Munich et Madrid sont les destinations les plus fréquentées, en partie du fait de leur rôle de plateformes de correspondance aéroportuaire.

Le trafic des lignes européennes hors Schengen augmente de 6 % avec près de 800 000 passagers. Les deux lignes principales sont Londres-Gatwick (280 000 passagers) et Londres-Heathrow (260 000 passagers).

Le nombre de passagers vers l'Afrique du Nord (415 000) recule de 6 %. Le trafic baisse de 13 % vers le Maroc et de 12 % vers la Tunisie, mais poursuit sa hausse vers l'Algérie (+ 5 %).

L'aéroport de Montpellier-Méditerranée enregistre une hausse de fréquentation de 11 %. Avec 1,7 million d'utilisateurs, il génère 15 % du trafic total régional. Le trafic des vols nationaux (essentiellement vers Paris) progresse de 2,5 %. Hors Paris, il augmente de 5 %. Le trafic international fait un bond de 29 %. Les destinations européennes attirent 67 000 passagers de plus qu'en 2015, dont la moitié pour Amsterdam. Le trafic vers l'Afrique du Nord gagne 69 000 passagers de plus en 2016, soit une hausse de 65 % par rapport à l'année précédente.

Les autres aéroports régionaux totalisent une fréquentation inférieure à 3 % du trafic total régional. Elle progresse pour les aéroports de Carcassonne-Salvaza (+ 0,4 %), Castres-Mazamet (+ 2,6 %), Nîmes-Garons (+ 3,4 %), Perpignan-Rivesaltes (+ 2,1 %) et Tarbes-Lourdes (+ 2,6 %). Elle est en baisse à Béziers-Cap d'Agde (- 0,6 %) et Rodez-Aveyron (- 34,6 %).

Des immatriculations de véhicules neufs encore en hausse

Le marché de véhicules neufs en Occitanie est en hausse pour la troisième année consécutive. En 2016, ce sont près de 9 000 véhicules supplémentaires qui sont immatriculés par rapport à l'année précédente (+ 5,0 %). En France métropolitaine, c'est une évolution de 5,8 % qui est enregistrée (figure 3).

Les ventes de voitures particulières neuves progressent de 4,9 % dans la région soit

7 000 véhicules de plus qu'en 2015 (figure 4). Cette évolution est proche de celle relevée au niveau de la France métropolitaine (+ 5,2 %) pour cette catégorie de véhicules. Dans la région, mis à part en Lozère où elles reculent de 6,3 % sur la période, les immatriculations sont en augmentation dans tous les autres départements. Un quart des véhicules particuliers neufs immatriculés en 2016 le sont en Haute-Garonne, 19 % dans l'Hérault, 13 % dans le Gard.

Le nombre de véhicules utilitaires légers neufs immatriculés en 2016 dans la région s'accroît de 5,3 % soit 1 600 véhicules supplémentaires par rapport à 2015. La croissance est plus marquée en France métropolitaine (+ 8,1 %). Les immatriculations de ce type de véhicules progressent dans tous les départements d'Occitanie sur la période (de + 1,5 % dans les Pyrénées-Orientales à + 20,2 % pour le Tarn-et-Garonne).

Avec 3 700 véhicules immatriculés en 2016, les ventes de véhicules industriels neufs à moteur sont en hausse de 5 % dans la région par rapport à 2015 (+ 12,6 % à l'échelle de la France métropolitaine). Les immatriculations de camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC), qui représentent 37 % du segment, augmentent de 19 %. Celles des véhicules automoteurs spécialisés, dont le PTAC dépasse 3,5 tonnes (10 % du segment), baissent de 10 %. Les ventes de tracteurs routiers neufs (53 % du segment) se replient de 0,9 %.

Trafic autoroutier de véhicules lourds : croissance sur l'ensemble du réseau

Sur l'année 2016, le trafic de véhicules lourds augmente sur l'ensemble du réseau autoroutier concédé de la région. En fonction des itinéraires et des sections, c'est une hausse de 2 % à 8 % qui est mesurée.

La section Gallargues-Lunel sur l'A9 est la plus fréquentée avec une moyenne de près de 13 700 poids lourds par jour en 2016, soit 340 poids lourds supplémentaires par jour par rapport à 2015 (+ 2,5 %). De 2010 à 2015, cette section enregistrait une croissance moyenne de 1 % par an.

Sur la section frontalière Le Boulou-Le Perthus, c'est un trafic moyen de 9 800 poids lourds par jour qui est relevé en 2016 soit une hausse de 3,2 % (300 véhicules lourds supplémentaires par jour).

À la barrière de péage au nord de Toulouse (A62), le trafic moyen journalier annuel des poids lourds (7 600 véhicules) augmente de 4,7 % (350 véhicules lourds supplémentaires) par rapport à l'année précédente. Entre 2010 et 2015, c'est une croissance moyenne de 0,7 % par an qui y était relevée.

Au sud de Toulouse, près de 5 500 poids lourds passent la barrière de péage de l'A61 chaque jour en 2016 soit une hausse de 220 véhicules par jour par rapport à 2015 (+ 4,3 %). Les cinq années précédentes affichaient une croissance annuelle moyenne de 0,4 % (*figure 5*).

Mesuré en tonnes-kilomètres, le transport routier de marchandises interne à la région progresse légèrement : + 2,8 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2016 (*figure 6*). En revanche les flux de marchandises entrant et sortant d'Occitanie, et en provenance ou à destination du reste du territoire métropolitain, sont en baisse. Il est à noter que ces flux n'intègrent pas les échanges internationaux ainsi que les trajets en transit, c'est à dire lorsque l'origine et le départ des marchandises sont hors de la région.

Repli du transport de voyageurs par le rail

Avec 29 millions de voyages en 2016, le transport de passagers par fer en Occitanie recule de 1,2 % par rapport à 2015.

Le trafic intrarégional marque un léger repli (- 0,4 %) avec 18 millions de passagers en 2016.

Le trafic interrégional totalise près de 11 millions de voyageurs, soit 2,4 % de moins qu'en 2015. Les échanges Occitanie-Île-de-France, avec 4,5 millions de voyages, restent stables sur la période. Ils concentrent 41 % des flux interrégionaux. Tous les autres flux interrégionaux connaissent, par rapport à l'année 2015, des baisses plus ou moins marquées. ■

Pour en savoir plus

- « L'activité économique régionale a marqué des progrès au 4^e trimestre 2016 » *Note de conjoncture des transports du 4^e trimestre 2016*, Observatoire régional des transports Occitanie, avril 2017

1 Passagers des aéroports

	Occitanie		France métropolitaine		
	Passagers 2016 (en nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 ⁽¹⁾ (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 ⁽¹⁾ (en %)
Lignes nationales	6 111 984	+ 2,4	+ 2,9	+ 2,9	+ 1,7
Lignes internationales	5 325 776	+ 8,7	+ 4,1	+ 3,0	+ 4,3
Transit	35 399	- 15,6	- 13,6	+ 11,1	- 12,2
Total	11 473 159	+ 5,2	+ 3,3	+ 3,0	+ 3,5
dont lignes à bas coût (low cost)	4 219 991	+ 11,3	+ 9,6	+ 10,7	+ 11,1
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	36,8	///	///	///	///

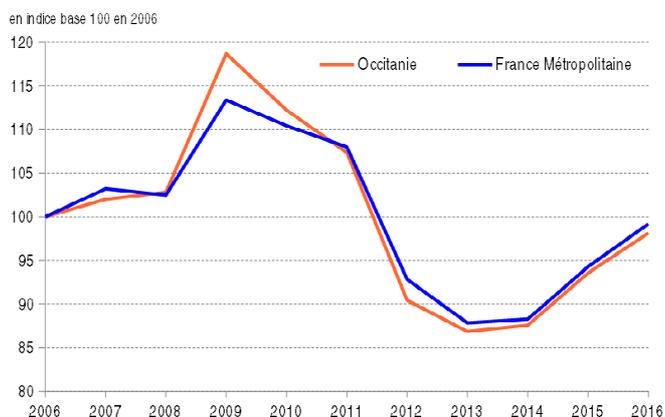
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

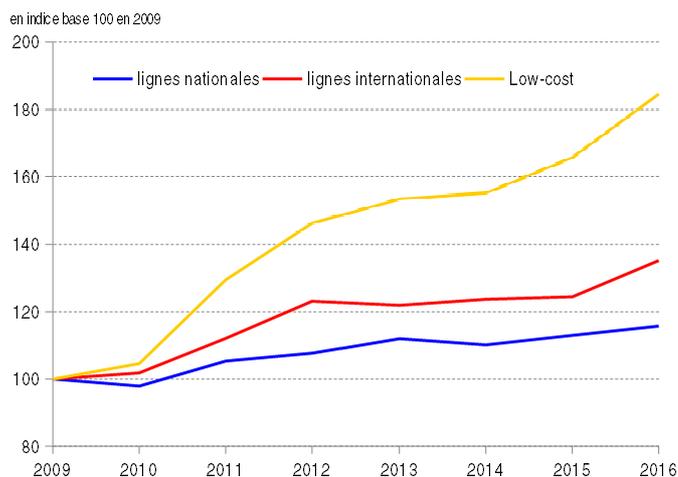
3 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Sources : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Occitanie



Source : Union des aéroports français

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers ⁽¹⁾		Véhicules industriels à moteur ⁽²⁾		Ensemble des immatriculations ⁽³⁾	
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Ariège	4 719	+ 4,2	766	+ 6,2	67	+ 3,1	5 568	+ 4,1
Aude	9 315	+ 4,3	1 753	+ 15,6	172	- 15,3	11 346	+ 6,3
Aveyron	6 448	+ 5,5	1 619	+ 9,2	289	+ 33,8	8 457	+ 7,8
Gard	19 175	+ 5,0	4 043	+ 4,2	465	+ 36,4	23 759	+ 5,3
Haute-Garonne	37 647	+ 6,2	8 813	+ 2,8	1 209	- 7,6	47 841	+ 5,3
Gers	4 742	+ 3,9	1 138	+ 2,9	115	+ 15,0	6 002	+ 3,8
Hérault	28 911	+ 4,8	6 317	+ 3,3	551	+ 8,3	35 881	+ 4,4
Lot	4 351	+ 8,2	868	+ 10,9	39	- 9,3	5 269	+ 8,3
Lozère	1 526	- 6,3	370	+ 13,1	62	- 8,8	1 974	- 3,3
Hautes-Pyrénées	6 064	+ 5,1	1 095	+ 4,4	92	0,0	7 271	+ 5,1
Pyrénées-Orientales	12 948	+ 4,4	1 996	+ 1,5	236	+ 16,3	15 221	+ 4,3
Tarn	9 999	+ 2,1	2 019	+ 7,3	262	+ 17,0	12 308	+ 3,3
Tarn-et-Garonne	5 253	+ 5,0	1 375	+ 20,2	151	- 9,0	6 809	+ 6,9
Occitanie	151 098	+ 4,9	32 172	+ 5,3	3 710	+ 4,8	187 706	+ 5,0
France métropolitaine	1 984 472	+ 5,2	408 042	+ 8,1	48 418	+ 12,6	2 447 528	+ 5,8

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

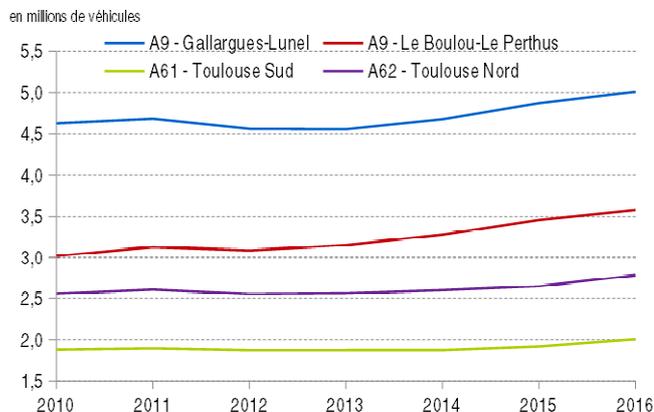
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Note : données brutes.

Sources : SOeS, SIDIV.

5 Trafic autoroutier de poids lourds



Source : Autoroutes du Sud de la France

6 Transport de marchandises par la route

Occitanie	2016 (p) (millions de tonnes-kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2016/2014 ⁽¹⁾ (en %)
Entrées dans la région	5 260	- 5,7
Sorties de la région	5 280	- 4,2
Intérieur à la région	5 663	+ 2,8

p : données provisoires

(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropole hors Corse. Données hors transport international

Source : SoeS, enquête transport routier de marchandises

Aéronautique et spatial

Année record pour les constructeurs, la chaîne d'approvisionnement sous tension suit la cadence

En 2016, le contexte mondial avec un nouveau record du trafic aérien favorise le développement de l'activité aéronautique, profitant aux grands producteurs mondiaux comme Airbus et Boeing, à des producteurs plus petits implantés sur certains segments de marché comme les avions à turbopropulseurs, mais aussi à la chaîne d'approvisionnement. Malgré les tensions, celle-ci fait face à la montée des cadences et poursuit son développement en 2016. Le spatial enregistre également des records dont l'impact régional est considérable.

Patrick Voisin, Insee Occitanie

En 2016, le trafic aérien mondial enregistre un nouveau record, avec 3,7 milliards de passagers. Il augmente ainsi de 6,3 % par rapport à 2015, selon l'Association du transport aérien international (IATA).

Le trafic de passagers internationaux (hors passagers intérieurs) augmente encore plus rapidement (6,7 %). Les transporteurs du Moyen-Orient sont au premier rang en termes de croissance annuelle, pour la cinquième année consécutive, avec 11,8 %. Les transporteurs d'Asie Pacifique enregistrent une augmentation de 8,3 %, deuxième taux le plus élevé. Toutes les régions sont concernées, même si en Europe (+4,8 %) et aux États-Unis (+2,6 %), l'évolution est plus faible.

Quant au trafic intérieur, il évolue également mais plus lentement (+5,7 %) et de manière contrastée selon les pays, en très forte progression en Chine (+17 %) et en Inde (+24 %), et à l'opposé en baisse au Brésil (-2 %) qui subit de graves difficultés économiques.

Ce contexte est bénéfique pour les principaux constructeurs Airbus et Boeing.

Airbus atteint son objectif mais Boeing reste le premier constructeur mondial

Grâce à une fin d'année exceptionnelle, Airbus atteint presque son objectif de livraison de 700 avions (*figure 1*).

Les moyens-courriers mono-couloirs A320, A320 neo (version remotorisée dont les livraisons débutent en 2016), et A321 constituent une part importante de ces livraisons (541 appareils). La forte accélération des cadences de production, parfois difficile à suivre par les motoristes, contribue à atteindre cet objectif ambitieux.

La montée en cadence de l'A350, avion long-courrier allégé grâce à l'utilisation de

matériaux composites et économe en carburant, connaît également des contretemps dus en particulier à l'un de ses fournisseurs clés. Néanmoins, 49 appareils sont livrés en 2016 (*figure 2*).

Quant à l'A380, les livraisons sont quasi stables depuis cinq ans. L'insuffisance des commandes enregistrées en 2016 alimente cependant l'inquiétude et provoque le ralentissement de sa production à venir.

Dans l'ensemble, si les nouvelles commandes sont en retrait par rapport à 2015 (*figure 3*), le carnet de commandes atteint son niveau le plus élevé en 2016 avec 6 874 unités (*figure 4*), ce qui assure plus de dix années de production.

Le marché des hélicoptères rencontre des difficultés, particulièrement dans le secteur civil et en lien avec celles du secteur pétrolier. Cependant Airbus Hélicoptère réussit à se maintenir en 2016, aussi bien au niveau des commandes que des livraisons (418 appareils livrés soit +5 % par rapport à 2015). Une nouvelle version VIP du biturbine de moyen tonnage H175 entre en service en 2016 tandis que sa variante dédiée aux missions de service public entame sa campagne d'essais en vol. Ceux du dernier-né le H160, hélicoptère moyen et innovant en termes de performances, de compétitivité économique, de sécurité et de confort, se poursuivent tout au long de l'année à un rythme soutenu.

Boeing reste en 2016 le premier producteur mondial d'avions avec près de 750 livraisons. Ses commandes, comme celles du concurrent Airbus, marquent un recul en 2016. Pour l'instant, les deux constructeurs se partagent un marché mondial en pleine expansion. En particulier pour les moyens-courriers, le 737 max de Boeing et son concurrent l'A320 neo, les carnets de commandes restent confortables.

Les turbopropulseurs mieux positionnés que les avions d'affaires

Les livraisons des jets d'affaires sont au plus bas en 2016, selon les statistiques fournies par l'association des constructeurs de l'aviation générale qui regroupe les principaux constructeurs dans le monde. Elles déclinent de 718 à 661 unités, mais de nouveaux modèles en développement ne sont pas encore entrés sur le marché. À l'inverse, les turbopropulseurs progressent en 2016 pour atteindre 582 appareils livrés (contre 557 en 2015).

ATR, dont la chaîne d'assemblage et le siège social sont implantés à Toulouse, livre 80 appareils en 2016 (contre 88 en 2015). ATR consolide cependant sa première place sur le segment des turbopropulseurs avec plusieurs gros contrats signés en 2016. Son carnet de commandes assure environ trois ans de production.

Daher annonce la sortie de sa chaîne d'assemblage située à Tarbes, de son 800^e avion d'affaires à turbopropulseur. Pour les récents avions de cette gamme, les livraisons sont globalement stables, celles du TBM930 compensant la baisse du TBM900.

La chaîne d'approvisionnement sous tension suit la cadence en 2016

La présence sur le territoire régional des grands donneurs d'ordre de l'aéronautique a un effet d'entraînement sur la chaîne d'approvisionnement située en Occitanie. Les entreprises régionales de la filière répondent aussi aux besoins de clients localisés dans les autres régions françaises et à l'international. La « *supply chain* » est même sous tension pour faire face aux augmentations des cadences de production et s'approche en 2016 de son niveau de saturation.

L'activité progresse fortement dans l'ex-région Midi-Pyrénées et les perspectives d'activité restent favorablement orientées fin 2016, selon les chefs d'entreprise interrogés. L'activité des services spécialisés se redresse également, après une période où elle était en perte de vitesse, depuis la fin des grands programmes de développement d'Airbus en 2012.

L'utilisation des capacités de production atteint 89 % en 2016, un niveau aussi élevé qu'en 2015 (+ 1 point). Les secteurs de la fabrication d'équipements électriques et électroniques, ainsi que celui de la maintenance sont les plus fortement sollicités, dans une moindre mesure les activités métallurgiques le sont également.

L'investissement incontournable qui accompagne l'innovation permet à la « *supply chain* » de continuer à s'adapter aux besoins de la filière. Dans l'ex-région Midi-Pyrénées, les chefs d'entreprise pensent poursuivre et développer leurs investissements matériels par rapport à 2015 dans tous les secteurs industriels, exceptés celui de la métallurgie. L'investissement en recherche et développement suit la même tendance.

La chaîne d'approvisionnement aéronautique emploie 47 500 personnes dédiées à cette activité dans l'ex-région Midi-Pyrénées fin 2015 (*figure 5*). Pour l'ensemble de la filière intégrant les grands donneurs d'ordre, l'emploi atteint près de 70 800 personnes fin 2015 (*figure 6*).

L'augmentation des effectifs se poursuivrait en 2016.

Succès dans le spatial

Toulouse regroupe également des acteurs essentiels de la filière spatiale, avec le site du CNES (Centre national d'études spatiales), un des principaux centres techniques européens dans le domaine spatial, ainsi que les constructeurs de satellites Thalès Aliéna Space (spécialiste des satellites de télécommunication et d'observation) et Airbus Defense & Space (satellites d'observation optiques et satellites à propulsion 100 % électrique).

En 2016, le carnet de commandes de ces deux acteurs industriels majeurs se renforce. Malgré une compétition très rude sur le marché des satellites de télécommunications, Airbus et Thalès remportent également des nouveaux contrats sur ce segment.

La chaîne d'approvisionnement dédiée au spatial profite de cette dynamique. Elle emploie 5 500 personnes affectées à cette activité dans l'ex-région Midi Pyrénées fin 2015. Pour l'ensemble de la filière, intégrant les grands donneurs d'ordre, l'emploi dédié atteint près de 13 000 personnes fin 2015.

Les succès d'Ariane tout au long de l'année renforcent les conditions favorables au développement de l'activité spatiale. Ariane 5 réalise son 76^e succès en décembre 2016. Les satellites embarqués

lors de ce vol, issus de commandes internationales, sont fabriqués à Toulouse, ainsi que l'un des composants du carburant utilisé par ce lanceur.

Le futur lanceur européen Ariane 6 constitue un enjeu majeur, pour l'avenir de la filière spatiale au niveau mondial et pour Toulouse, désignée capitale européenne du spatial pour l'année 2017. ■

Méthodologie :

Une enquête régionale spécifique réalisée chaque année par l'Insee fournit des éléments chiffrés sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest (ex-régions Midi-Pyrénées et Aquitaine). Au-delà des informations statistiques au 31/12/2015, l'enquête 2016 permet de recueillir l'opinion des chefs d'entreprise, et de fournir des tendances sur la fin d'année 2016, avant que les informations statistiques structurelles classiques ne soient disponibles, par exemple en matière d'emploi et d'investissements.

En 2017, le champ de l'enquête sera élargi aux nouvelles régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Pour en savoir plus

- « [Aéronautique et spatial dans le Grand Sud-Ouest - La supply chain sous tension en 2015](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 37, février 2017
- « [Aéronautique et spatial dans le Grand Sud-Ouest - La supply chain suit la cadence en 2016](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 38, février 2017
- « [Aéronautique et spatial dans le Grand Sud-Ouest - Près de 130 000 emplois salariés dans la filière en 2015](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 37, février 2017
- Présentation de l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest sur insee.fr

1 Livraisons : Boeing toujours 1^{er} constructeur mondial



Note : livraisons annuelles (brutes) d'avions civils de plus de 100 places
Source : Constructeurs

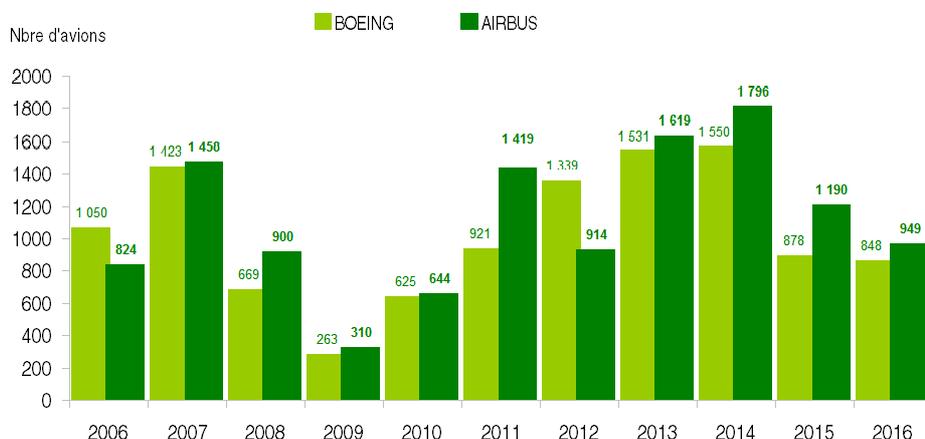
2 Des livraisons toujours en hausse

Livraisons annuelles d'avions Airbus

	nombre d'avions										
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
A318	8	17	13	6	2	2	2	1	0	1	0
A319	137	105	98	88	51	47	38	38	34	24	4
A320	164	194	209	221	297	306	332	352	306	282	319
A321	30	51	66	87	51	66	83	102	150	184	222
Monocoiloirs	339	367	386	402	401	421	455	493	490	491	545
A330	9	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A330	62	68	72	76	87	87	101	108	108	103	66
A340	24	11	13	10	4	0	2	0	0	0	0
A350	0	0	0	0	0	0	0	0	1	14	49
Famille A330/A340/A350	86	79	85	86	91	87	103	108	109	117	115
A380	0	1	12	10	18	26	30	25	30	27	28
Total livraisons	434	453	483	498	510	534	588	626	629	635	688

Source : Constructeur

3 Ventes : Airbus encore devant en 2016



Note : commandes annuelles (brutes) d'avions civils de plus de 100 places
Source : Constructeurs

4 Un carnet de commandes représentant dix années de production

Commandes annuelles d'avions AIRBUS et carnet de commandes

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	nombre d'avions
A318	4	13	5	1	0	2	2	0	0	1	0	
A319	253	185	54	36	44	31	48	26	33	3	5	
A320	312	676	446	167	357	1 327	567	702	1 117	654	540	
A321	104	40	54	24	51	110	166	525	395	357	245	
Monocouloirs	673	914	559	228	452	1 470	783	1 253	1 545	1 015	790	
<i>dont nouveaux moteurs (neo)</i>	-	-	-	-	-	nd	nd	nd	1 041	898	601	
A330	104	198	140	50	88	99	80	77	174	156	106	
A340	15	23	6	1	2	0	2	0	-	-	-	
A350	15	290	186	27	70	10	40	239	57	16	51	
Famille A330/A340/A350	134	511	332	78	160	109	122	316	231	172	157	
A380	17	33	9	4	32	29	9	50	20	3	2	
Total commandes brutes	824	1 458	900	310	644	1 608	914	1 619	1 796	1 190	949	
Annulations	nd	117	123	32	70	189	81	116	340	110	218	
Total commandes nettes	nd	1 341	777	278	574	1 419	833	1 503	1 456	1 080	731	
Carnet de commandes (backlog)	2 533	3 538	3 715	3 488	3 552	4 437	4 682	5 559	6 386	6 787	6 874	

nd : non disponible
Source : Constructeur

5 5 500 emplois dédiés au spatial dans la chaîne d'approvisionnement

Effectifs de la filière aéronautique et spatiale dans l'ex-région Midi-Pyrénées au 31/12/2015

	Constructeurs, maîtres d'œuvre et motoristes		Chaîne d'approvisionnement			
	Effectif salarié total au 31/12/2015	Nombre d'entreprises*	Effectif total au 31/12/2015	Effectif dédié		
				Aéronautique	Spatial	Aéronautique et spatial
Activité aéronautique seule	23 251	407	37 537	30 050	0	30 050
Activité aéronautique et spatiale		225	27 784	17 498	3 962	21 460
Activité spatiale seule	7 441	35	1 766	0	1 497	1 497
Ex-région Midi-Pyrénées	30 692	687	67 087	47 548	5 459	53 007

*entreprises implantées en ex-Midi-Pyrénées. Il s'agit des "unités légales" lorsque tous les établissements de l'entreprise sont localisés dans le Grand Sud-Ouest, en majorité en ex-Midi-Pyrénées, et des seuls établissements régionaux lorsque l'unité légale dispose d'implantations en dehors du Grand Sud-Ouest.

Sources : Insee, Enquête sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest, estimations d'emploi localisé.

6 12 900 emplois dédiés dans la filière spatiale

Effectifs de la filière aéronautique et spatiale dans l'ex-région Midi-Pyrénées au 31/12/2015

	Ensemble	Constructeurs, maîtres d'œuvre et motoristes	Chaîne d'approvisionnement
Total dédié aéronautique	70 799	23 251	47 548
Total dédié spatial	12 900	7 441	5 459
Total dédié aéronautique et spatial	83 699	30 692	53 007

Sources : Insee, Enquête sur la filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest, estimations d'emploi localisé.

Financement de l'économie

En 2016, les crédits alloués aux entreprises retrouvent de la vigueur, les crédits à l'habitat restent robustes

Après une année 2015 en demi-teinte, les crédits à l'économie progressent davantage qu'en 2016, en particulier les financements de moyen terme qui sont le vecteur privilégié de l'accompagnement des entreprises dans leur développement.

Alors que les renégociations de prêts à l'habitat ont perturbé la bonne lecture des évolutions en 2015 en raison de taux d'intérêt historiquement bas, la progression des crédits à l'habitat mis en production en 2016 reste robuste dans la très grande majorité des départements de l'Occitanie, preuve de l'attractivité du territoire.

Fabrice Mengual, Catherine Carel, Banque de France

Une dynamique plus soutenue des crédits aux entreprises occitanes

Depuis la crise de 2008 et jusqu'en 2014, la croissance des encours de crédits distribués aux entreprises occitanes était plus soutenue que la moyenne du territoire national. La tendance s'est inversée en 2015, année au cours de laquelle l'évolution des crédits a été un peu moins dynamique dans la région qu'en France.

En 2016, les encours de crédits obtenus par les entreprises occitanes progressent de 4,3 %, soit près d'un point de plus que le taux de croissance observé en 2015 (3,5 %). Ainsi, ce rythme se rapproche sensiblement de celui de la France entière (4,7 %) en 2016 (*figure 1*). En France comme en Occitanie, les activités immobilières représentent près de la moitié des encours de crédits mobilisés. Hors activités immobilières, la progression des encours mobilisés est moins forte en Occitanie (3,9 %) qu'en moyenne en France (5,6 %).

En 2016, hors activités immobilières, les crédits à moyen et long terme qui assurent traditionnellement l'essentiel du développement des investissements progressent un peu plus rapidement en Occitanie (+ 5,4 %) qu'au niveau national (+ 5,1 %) (*figure 2*). A contrario, les crédits à court terme distribués aux entreprises occitanes sont pratiquement stables en 2016, voire en recul pour les microentreprises et les grandes entreprises (respectivement - 2,3 % et - 2,5 %). Ces évolutions soulignent d'une part une difficulté relativement plus importante des microentreprises pour accéder au financement bancaire de leur cycle d'exploitation, et d'autre part, la réalité des sources alternatives de financement pour les firmes les plus grandes.

Une analyse selon les secteurs d'activité montre une réelle dynamique du financement pour de nombreux secteurs régionaux des services marchands. Les secteurs du soutien aux entreprises et de l'information et la communication connaissent des taux de progression compris entre 5 et 10 % (*figure 3*). Le financement des industries occitanes est également en croissance (+ 3,3 %), à un rythme plus élevé qu'au niveau national (+ 2,8 %). Enfin, il est intéressant de souligner l'évolution faible mais positive (+ 1 %) des encours à la construction, ce qui constitue un retournement de tendance en 2016 par rapport à 2015 (- 4,4 %). À l'autre bout de l'échelle, le secteur de l'hébergement et de la restauration enregistre une contraction des financements de 3,5 % en Occitanie alors que la tendance reste positive si l'on se réfère à la France entière.

Médiation du crédit : baisse des saisines

Fin 2016, 5 188 dossiers de médiation du crédit ont été déposés en Occitanie depuis le lancement du dispositif. En 2016, le nombre des saisines baisse (*figure 4*) : 250 dossiers sont reçus, contre 304 en 2015, soit une diminution de 16 %. La majorité des demandes (83 %) émane toujours d'entreprises de moins de 11 salariés. Les dépôts concernent principalement les secteurs du commerce (29 % du total), des services (20 %) et du BTP (19 %). Créée au plus fort de la crise financière, la Médiation du crédit aux entreprises est un dispositif public qui vient en aide depuis novembre 2008 à toute entreprise qui rencontre des difficultés de financement. Son rôle est de

faciliter le dialogue entre les entreprises et les établissements financiers (banques, crédit bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs-crédit...). Cette mission est conduite sur tout le territoire national.

En 2016, un autre dispositif d'accompagnement des entreprises consiste en la mise en place d'un correspondant TPE dans chaque unité de la Banque de France. Le réseau des correspondants TPE est effectif depuis septembre 2016 dans les 96 départements de métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer relevant de l'IEDOM (Institut d'émission des départements d'outre-mer). Les correspondants TPE sont à l'écoute des dirigeants de PME pour les aider à s'orienter vers les interlocuteurs compétents et répondre à leurs besoins, notamment en matière d'aide à la recherche de financements, ou de prévention des difficultés financières. S'il est aujourd'hui trop tôt pour faire un premier bilan de l'action des correspondants, les tout premiers retours montrent un taux de satisfaction très élevé de la part des responsables des TPE.

Crédits à l'habitat : les mises en production restent robustes

En 2016, les mises en force de crédits à l'habitat retrouvent des niveaux plus maîtrisés et plus conformes aux années antérieures (respectivement + 9,6 % pour l'Occitanie et + 7,7 % pour la France) mais néanmoins robustes. Cette situation fait suite à l'exercice 2015, dans un contexte de taux historiquement bas, qui a été marqué par de nombreuses renégociations de prêts tant au niveau national que régional, entraînant de très fortes progressions de la mise en

production des crédits à l'habitat : + 30,8 % en France et + 26,1 % en Occitanie.

Parmi les projets financés en Occitanie, les constructions neuves connaissent une augmentation de 13,5 % (*figure 5*) en 2016 tandis que l'acquisition de biens

anciens et l'amélioration de l'habitat progressent de 8,6 %.

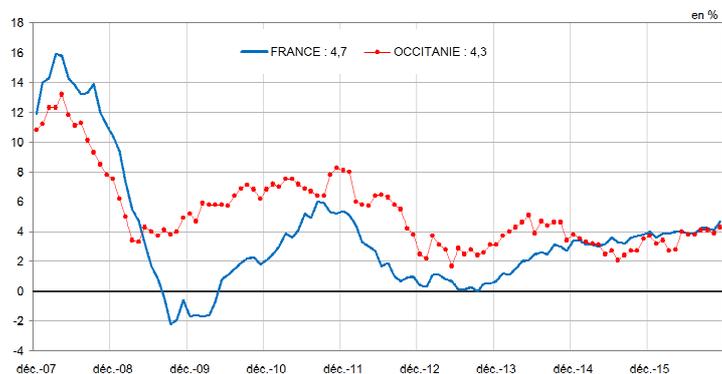
Pour ce qui concerne les zones géographiques, l'attractivité des deux grandes métropoles de la région se confirme : la Haute-Garonne et l'Hérault attirent plus de la moitié des crédits

réalisés en Occitanie. La plupart des autres départements font preuve d'un réel dynamisme (notamment le Gers, le Lot, le Tarn ou les Hautes-Pyrénées avec une progression des crédits mis en production supérieure à 10 %). Seul le département de l'Ariège connaît un repli. ■

Pour en savoir plus

- « [Les entreprises en Occitanie : bilan 2016 et perspectives 2017](#) », *Tendances régionales*, Banque de France, mai 2017

1 Taux de croissance annuel des crédits mobilisés



Champ : hors activités financières et d'assurance
 Source : Banque de France, Service Central des Risques

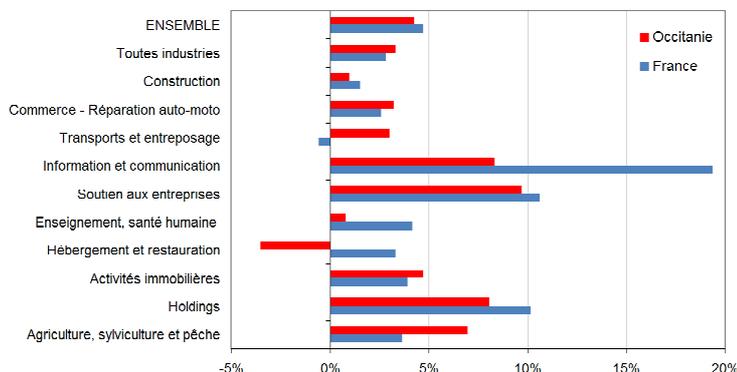
2 Évolution des encours de crédits distribués aux entreprises de la région Occitanie entre 2015 et 2016

Taille d'entreprise ⁽¹⁾	en %					
	Crédits court terme		Crédits à moyen et long terme, bail		Total crédits mobilisés ⁽³⁾	
	Occitanie	France	Occitanie	France	Occitanie	France
Très petites entreprises (TPE)	- 2,3	+ 0,3	+ 5,3	+ 4,3	+ 4,0	+ 3,2
Petites et moyennes entreprises (PME) (hors micro)	+ 4,2	+ 1,2	+ 3,6	+ 4,8	+ 4,5	+ 4,1
Grandes entreprises (GE)	- 2,5	+ 5,1	+ 6,4	+ 5,7	+ 1,5	+ 5,3
Holdings ⁽²⁾	+ 2,2	+ 13,5	+ 8,8	+ 5,2	+ 6,1	+ 9,1
TOTAL	+ 0,7	+ 5,1	+ 5,4	+ 5,1	+ 3,9	+ 5,6

(1) Dans les données ci-dessus, les critères retenus par la Banque de France pour définir la taille des entreprises sont les suivants :
 · Très petites entreprises (TPE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros
 · Petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 50 millions d'euros
 · Grandes entreprises (GE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros
 Ils diffèrent de ceux utilisés par l'Insee en application du décret de 2008 sur la définition statistique de l'entreprise, où la classification s'appuie sur l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan.
 (2) Les holdings sont des sociétés dont l'activité principale est de détenir des titres d'un groupe de sociétés.
 (3) Encours de crédits mobilisés : montants des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée.

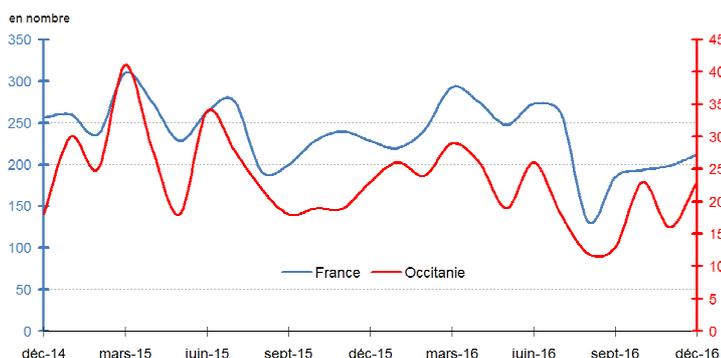
Champ : hors activités immobilières, activités financières et administrations publiques
 Source : Banque de France, Service Central des Risques

3 Évolution comparée des encours de crédits mobilisés par secteur entre 2015 et 2016



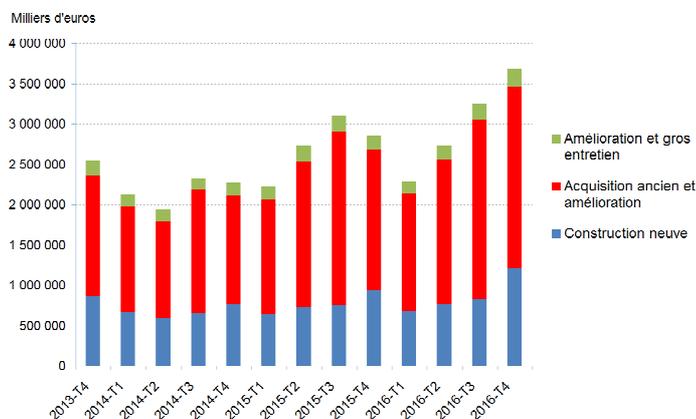
Source : Banque de France, Service Central des Risques

4 Évolution mensuelle du nombre de dossiers de la Médiation du crédit



Source : Médiation du crédit

5 Crédits à l'habitat mis en production dans la région Occitanie (en milliers d'euros)



Source : Banque de France, Production des crédits à l'habitat

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité

réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demandes d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi

localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Occitanie

Contributions Banque de France
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)
Pôle emploi

Auteurs Catherine Carel (Banque de France)
Pierre Defarge-Lacroix (Dreal)
Christian Fabrègue (Draaf)
Dominique Fiche (Direccte)
Camille Fontès-Rousseau (Insee)
Stéphane Meloux (Insee)
Fabrice Mengual (Banque de France)
Bertrand Oddo (Dreal)
Isabelle Pertile (Insee)
Claire Poisson (Draaf)
Aline Segala (Pôle emploi)
Patrick Voisin (Insee)

Directeur de publication René Hardy-Dessources

Rédaction en chef Émilie Auriac
Michèle Even

Maquettage Marlène Baron
Evelyne De Mas
Jean-Jacques Maillart
Marie-José Pécastaing

© Insee 2017

Insee Conjoncture

Occitanie

Bilan économique 2016 Embellie de l'économie régionale en 2016

Après s'être redressée en 2015, l'économie française continue sa croissance sur le même rythme en 2016. L'emploi salarié marchand progresse solidement en France métropolitaine. L'Occitanie est la deuxième région de métropole où la hausse de l'emploi privé est la plus forte en 2016, derrière les Pays de la Loire. La hausse de l'emploi régional est portée essentiellement par le secteur tertiaire, mais l'industrie y contribue également. Le taux de chômage diminue, même s'il touche encore 11,6 % des actifs en Occitanie fin 2016.

Conjoncture n° 8
mai 2017

ISSN : 2493-4712

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
René Hardy-Dessources

Rédactrice en chef :
Michèle Even

© Insee 2017

